Portrait de la Saine alimentation pour tous

Dans la MRC de Rimouski-Neigette

Avril 2016

Rédaction : Sophie Lajoie

sophielajoie1@gmail.com

Ce document a été réalisé grâce au soutien et à l'appui financier des partenaires suivants :

COSMOSS Rimouski-Neigette, Saines habitudes de vie
186, avenue de la Cathédrale, C.P. 710
Rimouski (Québec) G5L 7C7
☎ : 418 723-9597

shvcosmoss@ville.rimouski.qc.ca

Pour consulter le *Portrait en Saine alimentation pour tous* en ligne : http://cosmoss.qc.ca/rimouski-neigette/documentation

Table des matières

Table des matières 3
Présentation de la chargée de projet 5
Liste des abréviations 6
Lexique des concepts utilisés 7
Liste des figures 8
Introduction 9
PARTIE A : MISE EN CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE 10
1. Mise en contexte du portrait en SAPT 11
2. Méthodologie utilisée 14
PARTIE B : PRÉSENTATION DU PORTRAIT SAPT DE RIMOUSKI-NEIGETTE 19
3. Rôle et contribution des secteurs d'activité en lien avec la SAPT 20
4. Analyse de la situation selon les cibles d'action 21
5. Déterminants communs à chaque catégorie d'action 32
PARTIE C : LA SUITE DU PORTRAIT 46
6. Un rêve commun : une MRC nourricière 47
7. Prochaines étapes 51
8. Recommandations générales 53
Conclusion 54
Références bibliographiques 55
Annexe 1 57

Annexe 2 ..... **60**
Annexe 3 ..... **62**
Annexe 4 ..... **63**
Annexe 5 ..... **64**
Annexe 6 ..... **65**

Présentation de la chargée de projet

Sophie Lajoie est détentrice d'un baccalauréat en psychosociologie de l'Université du Québec à Rimouski. Elle a animé des groupes d'âge préscolaire à adulte sur des thèmes reliés à l'éducation populaire et au développement du pouvoir d'agir en plus d'offrir des ateliers thématiques (artistiques ou de jardinage) et d'organiser des créations collectives avec différents groupes. Elle a travaillé pendant plus de cinq ans en intégration socioprofessionnelle, avec des groupes de jeunes, des personnes éloignées du marché du travail et des personnes vivant avec différentes limitations fonctionnelles. Depuis 2012, elle s'implique et a travaillé pour l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale, au niveau du développement de projets, de la concertation en sécurité alimentaire et de la lutte aux préjugés.

Depuis plusieurs années, elle réalise un jardin potager et a de petits animaux, ce qui lui permet de vivre d'une certaine autonomie alimentaire. Elle a suivi plusieurs formations (conservation des semences, aménagements comestibles, école d'été en agriculture urbaine de Montréal) et s'intéresse à la permaculture et aux méthodes de transformation et de conservation des aliments.

Liste des abréviations

ASIS RN : Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale de Rimouski-Neigette

CAB : Centre d'action bénévole

CÈDRE : Comité étudiant de Rimouski en environnement

CISSS : Centre intégré de la santé et des services sociaux

CLB : Collectif Lèche-Babines

COSMOSS : Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé

CPE : Centre de petite enfance

MAPAQ : Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec

MRC : Municipalité régionale de comté

OMHR : Office municipal d'habitation de Rimouski

PDZA : Plan de développement de la zone agricole

RCCQ : Regroupement des cuisines collectives du Québec

RESPEQ : Réseau des services à la petite enfance de l'Est-du-Québec

SAPT : Saine alimentation pour tous

SHV : Saines habitudes de vie

SOPER : Société de promotion économique de Rimouski

UQAR : Université du Québec à Rimouski

Lexique des concepts utilisés

Cuisine collective : La cuisine collective est un petit groupe de personnes qui mettent en commun leur temps, argent et compétences pour confectionner, en quatre étapes (planification, achats, cuisson, évaluation) des plats économiques, sains et appétissants qu'elles rapportent chez elles. Elle s'adresse à toutes les personnes qui ont le souci d'une saine alimentation et d'une meilleure qualité de vie pour elles et leur famille, tout en ayant la possibilité de s'impliquer individuellement et collectivement dans leur communauté. (http://www.rccq.org/fr)

Désert alimentaire : Un secteur qui procure un faible accès à des commerces pouvant favoriser une saine alimentation et qui est défavorisé sur le plan socio-économique. (INSPQ, 2013 : p. VII)

Jardin collectif : Les jardins collectifs constituent la mise en commun de jardinets dont la responsabilité relève de tous les participants. La plantation, l'entretien et la récolte sont partagés entre les membres du groupe. Dans les jardins collectifs, on cultive et récolte des légumes en plus des aptitudes sociales telles que l'autonomie, l'entraide et le respect. (http://www.bouffe-action.org/)

Jardin communautaire : jardin composé de plusieurs lots ou parcelles que chaque personne cultive individuellement.

Saine alimentation pour tous : *La saine alimentation pour tous* est possible dans un milieu qui permet à tous, sans distinction selon le statut économique et social, de pouvoir s'approvisionner, choisir, préparer et conserver des aliments qui permettent de maintenir la santé. (Québec en forme, 2015 : p. 2)

Sécurité alimentaire : La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. (https://fr.wikipedia.org)

Souveraineté alimentaire : La souveraineté alimentaire est un concept qui s'adresse aux États et vise à privilégier l'alimentation de la population nationale. Elle permet à chaque État d'être responsable de son alimentation et de définir sa politique alimentaire en tenant compte de ses propres spécificités sociales et culturelles. Elle protège aussi l'agriculture intérieure contre les importations à des prix inférieurs aux coûts de la production locale. La souveraineté alimentaire est un moyen d'assurer la sécurité alimentaire des peuples. (http://www.equiterre.org/

Liste des figures

Figure 1 : Illustration des facteurs-clés associés au parcours de vie 0-30 ans de COSMOSS (COSMOSS, 2015 : p.1)

Figure 2 : Présentation de l'échéancier et des activités prévues du portrait SAPT

Figure 3 : Liste des acteurs qui ont contribué au portrait

Figure 4 : Détermination des besoins de notre communauté (Québec en forme, 2015 : p.8)

Figure 5 : Rôle et contribution des secteurs d'activité en lien avec la SAPT

Figure 6 : Nombre d'inscriptions et de dépannages chez Moisson Rimouski-Neigette (Moisson Rimouski-Neigette, 2015 : p.8)

Figure 7 : Stratégies de mise en marché (VIVRE EN VILLE, 2014 : p.93)

Figure 8 : Carte des services alimentaires de la MRC de Rimouski-Neigette (Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent, 2012)

Figure 9 : Moyenne du coût total du panier d'épicerie (ACEF des Basses-Laurentides, 2012 : p.6)

Figure 10 : Activités et infrastructures alimentaires sur le territoire (VIVRE EN VILLE, 2014 : p. 76-77)

Figure 11 : Cinq ingrédients pour des villes nourricières (VIVRE EN VILLE, 2014 : p. 49)

Figure 12 : Sphères d'activités d'un CFC (source: http://cfccanada.ca/)

Figure 13 : Retombées directes et indirectes d'un projet fédérateur (Renaud et Royer, 2012 : p. 112)

Figure 14 : Une stratégie alimentaire locale en 6 étapes (VIVRE EN VILLE, 2014 : p.114)

Figure 15 : Intérêt des acteurs à participer à la suite du développement de la SAPT

Introduction

En 2015, la Table en sécurité alimentaire de l'Agence de la santé et des services sociaux, qui reprenait tranquillement ses activités, a développé l'idée de réaliser un portrait en *Saine alimentation pour tous (SAPT)*, en collaboration avec COSMOSS SHV. La réalisation de ce portrait permettrait à la Table en sécurité alimentaire et à COSMOSS de faire une meilleure analyse des réalités locales et ainsi se doter d'une vision de changement durable, juste et concertée. Considérant que la Table est actuellement en phase de réactivation et de restructuration et que COSMOSS débute les travaux à partir d'un plan d'action intégré (pour un parcours de vie harmonieux 0-30 ans)[1], cette analyse orientée vers la clientèle vulnérable pourrait alimenter la démarche de concertation en permettant de prioriser plus efficacement les interventions et le soutien, à partir d'une connaissance des besoins plus approfondie du territoire.

Le mandat de la chargée de projet consiste donc à compléter et bonifier le portrait du territoire de la MRC de Rimouski-Neigette au niveau de la SAPT en utilisant différents travaux déjà réalisés en plus de consulter différents acteurs sur les défis et réalités vécus en ce moment. En plus de faire un état de situation, le portrait vise à amorcer une analyse et commencer à définir des priorités de changement avec les acteurs engagés, de manière à développer des actions porteuses dans une étape ultérieure.

Vous trouverez dans ce rapport une première partie, qui fait une mise en contexte et qui explicite la méthodologie utilisée pour réaliser le portrait. Par la suite, une deuxième partie traitera des rôles et contributions de chaque secteur d'activité qui a participé au portrait, puis les informations seront présentées à partir d'un modèle d'analyse basé sur les besoins de la communauté au niveau de la SAPT. Finalement, une troisième section présentera une vision rêvée et partagée par différents acteurs, la suite prévue du portrait et sur les recommandations pour assurer une plus grande SAPT sur le territoire.

Bonne lecture !

[1] Voir le point 1.2 Démarche de cohésion de COSMOSS

PARTIE A : MISE EN CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE

Cette première section présentera tout d'abord la définition du concept de SAPT et la pertinence de cette terminologie pour la communauté de Rimouski-Neigette. La démarche de cohésion de COSMOSS sera brièvement présentée afin de situer le contexte dans lequel s'inscrit le portrait en SAPT et les liens à faire avec COSMOSS pour l'élaboration des priorités d'action et le développement d'actions porteuses. Par la suite, la méthodologie utilisée lors du portrait sera présentée, en situant la démarche générale et les étapes de réalisation, les personnes engagées dans la démarche, les facteurs ayant une influence sur la qualité des données et finalement, la grille d'analyse utilisée pour présenter les informations du portrait.

1. Mise en contexte du portrait en SAPT

1.1 Présentation de la SAPT

Dans les dernières années, plusieurs actions différentes ont été réalisées au niveau de l'alimentation dans la MRC de Rimouski-Neigette. Certaines actions visent à réduire l'insécurité alimentaire de la population, tandis que d'autres visent à éduquer et sensibiliser à la saine alimentation. Dans un esprit d'éviter la confusion liée à la terminologie et aux méthodes utilisées et de manière à assurer une plus grande cohérence, une optimisation des ressources et des connaissances et une meilleure continuité des actions et des services, un nouveau terme a été développé et commence à être utilisé de façon courante. La *Saine alimentation pour tous* vise donc l'arrimage entre la sécurité alimentaire et la saine alimentation, dans l'objectif de mieux travailler ensemble sur les enjeux reliés à l'alimentation.

La SAPT est liée directement à la pauvreté, mais les solutions doivent « contourner », prendre en considération, mais ne pas s'adresser explicitement à cette dimension, car il faut éviter d'étiqueter les gens en faisant des projets « pour les pauvres ».

- Un acteur lors d'un focus groupe

« *La saine alimentation pour tous* est possible dans un milieu qui permet à tous, sans distinction selon le statut économique et social, de pouvoir s'approvisionner, choisir, préparer et conserver des aliments qui permettent de maintenir la santé. » (Québec en forme, 2015 : p. 2)

La SAPT s'adresse donc à tout le monde, avec le souci de **l'universalisme proportionné** qui consiste à :

- Adapter les interventions universelles, c'est-à-dire offrir des interventions universelles tout en éliminant les barrières d'accès aux services (coût, accessibilité, horaire, réponses aux besoins), les barrières liées aux intervenants (distance sociale, attitude de jugement, etc.) et les barrières liées aux familles (manque de temps, langue, peur d'être jugé, manque d'informations sur les services offerts, etc.);
- Cibler les efforts : Accroître le soutien (modalité ou intensité) selon les besoins des différents sous-groupes de la population. (COSMOSS, 2015 : p.12)

Si la SAPT répond à un besoin local de travail en partenariat et de cohérence dans les actions, il faut dire que ce concept fait aussi partie du nouveau Programme national de santé publique 2015-2025 du Ministère de la Santé et des Services sociaux qui s'adresse à l'ensemble de la province (Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent, 2015 : p. 2).

1.2 Démarche de cohésion de COSMOSS

Depuis 2004, des partenaires régionaux multisectoriels travaillent ensemble pour le mieux-être des jeunes 0-30 ans via la table de concertation COSMOSS. Les partenaires sont regroupés autour de quatre tables thématiques, traitant d'enjeux différents, soit : la persévérance scolaire, les saines habitudes de vie, l'intégration socioprofessionnelle et la petite enfance.

En 2012, une évaluation réalisée auprès des partenaires fait ressortir le désir de mieux arrimer les actions liées aux différents enjeux de COSMOSS. C'est alors qu'un modèle de cohésion est élaboré, permettant de travailler de manière plus globale autour des différents défis liés au parcours de vie harmonieux des jeunes 0-30 ans et de leurs familles. La figure 1 présente une illustration des facteurs-clés associés au parcours de vie 0-30 ans à considérer dans l'élaboration de cette vision commune.

Depuis 2015, les différentes tables thématiques, accompagnées par une équipe de soutien, ont débuté les travaux en vue de faire un état de situation des jeunes 0-30 ans et de leurs familles, qui mènera à une planification stratégique intégrée puis au développement d'actions porteuses rejoignant différents enjeux et priorités.

Le portrait en *Saine alimentation pour tous* permettra d'avoir un état de situation au niveau de cet enjeu dans la MRC de Rimouski-Neigette, afin que les partenaires COSMOSS puissent déterminer les priorités d'actions et développer un plan d'action intégré qui inclut certains constats du portrait, selon l'intérêt et la priorisation réalisée par les partenaires COSMOSS.

Figure 1 : Illustration des facteurs-clés associés au parcours de vie 0-30 ans de COSMOSS (COSMOSS, 2015 : p.1)

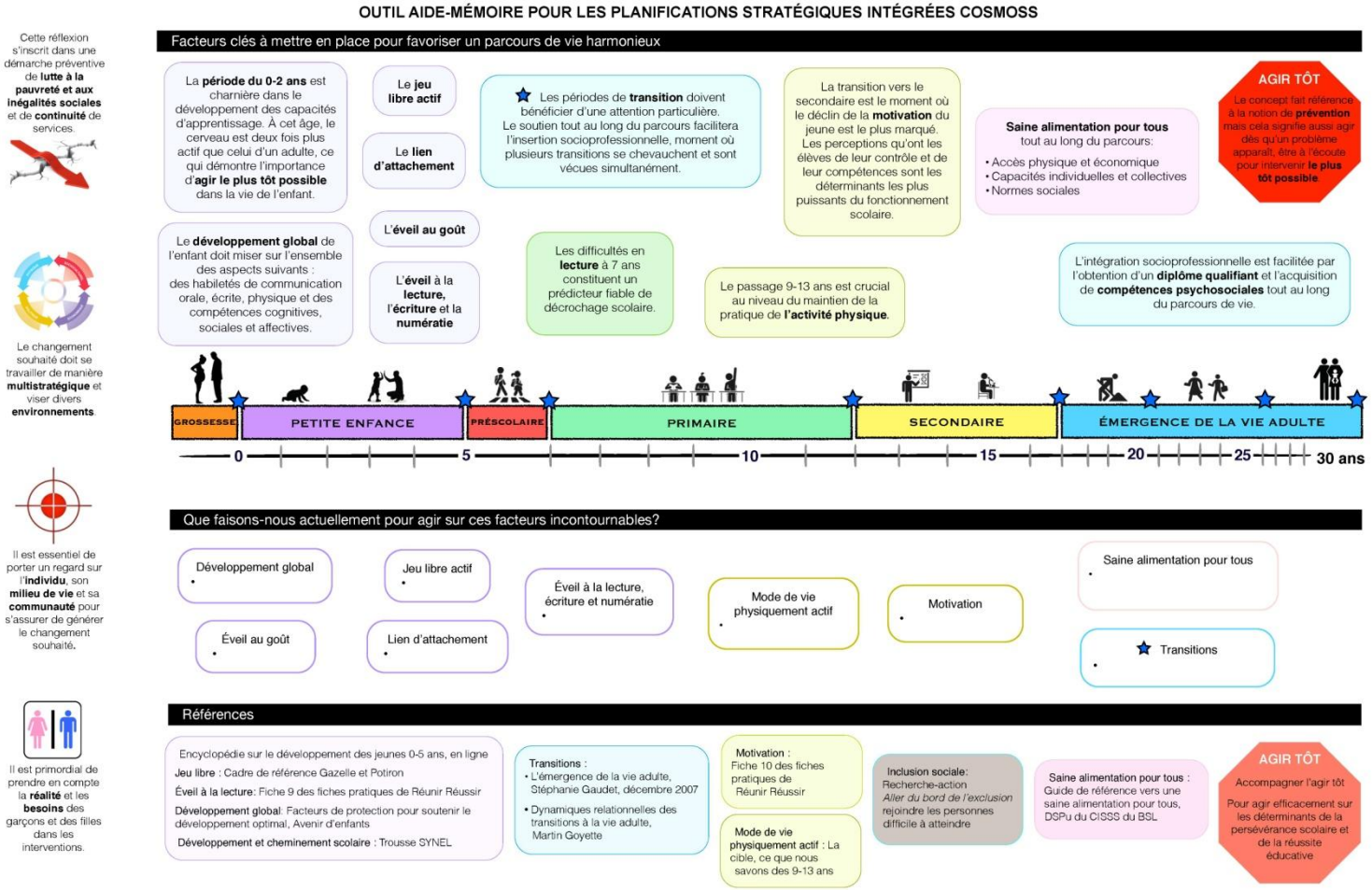

2. Méthodologie utilisée

2.1 Démarche générale et étapes de réalisation

Dans un premier temps, différents rapports et documents traitant de la SAPT ont été rassemblés afin d'être consultés et utilisés. Certains documents contiennent des informations au niveau des enjeux dans la MRC de Rimouski-Neigette, mais la plupart contiennent plutôt des idées d'actions et une analyse des besoins au niveau provincial.

Dans un souci de décloisonner et travailler davantage en partenariat, des acteurs provenant de différents secteurs d'activité ont été invités à participer à la consultation en vue de faire le portrait de la MRC. La liste des acteurs ayant participé à la consultation se trouve au point suivant (2.2). Afin de favoriser la participation optimale de tous les acteurs, les partenaires ont d'abord été invités à participer à un focus groupe[2] avec d'autres acteurs issus du même secteur d'activité qu'eux. (En annexe 1, se trouve le canevas de base utilisé lors des focus groupes.) Face à l'intérêt et à la quantité d'information partagée par les partenaires, le canevas d'entrevue a été simplifié lors des focus groupes afin de faire le tour de toutes les questions dans un minimum de temps (1h30).

Suite aux six rencontres de focus groupes, les informations ont été transcrites et compilées à partir de la grille d'analyse présentée au point 2.4. La compilation a permis de faire ressortir de grands constats et des priorités d'action. Une rencontre pour présenter brièvement les grands constats et valider l'information du portrait a été réalisée auprès de l'ensemble des partenaires qui a participé aux focus groupes. Lors de cette rencontre, les partenaires ont débuté une réflexion en groupe (sous forme de world café[3]) afin de choisir les priorités sur lesquelles ils aimeraient travailler ou croient essentiel de s'attarder. Cette rencontre a également permis de voir qui est intéressé à participer à une étape ultérieure du portrait, qui consiste à développer un plan d'action et mettre en œuvre des actions qui favorisent la SAPT dans la MRC. En annexe 2 se trouve le questionnaire utilisé afin de consulter les acteurs sur les priorités d'action et sur leur intérêt à participer à la prochaine étape.

---

[2] **Focus groupe** : technique d'entretien de groupe.

[3] **World café :** Le café du monde est une méthode simple et rapide qui permet en peu de temps de créer une construction commune autour d'un thème. Il favorise et stimule une ambiance de partage entre les participants d'un groupe ou d'une assemblée et permet à toutes les visions de s'exprimer, pour avoir une grande richesse d'informations. Ce « brainstorming dirigé » a l'avantage de mettre tous les participants sur la même longueur d'onde.

Figure 2 : Présentation de l'échéancier et des activités prévues du portrait SAPT

Activité	Moyens utilisés	Personnes impliquées	Échéancier
Entente de services	Rédaction à partir de la fiche-projet. Rencontre (s) et échanges avec le comité consultatif	Sophie Lajoie et comité consultatif	Janvier 2016
Compilation et analyse des documents déjà produits	Mise en commun des différents rapports et documents existants (rapport sur les habitudes alimentaires du Comité SHV, bilan du comité sécurité alimentaire de l'Alliance, bottin des services en sécurité alimentaire, questionnaire cuisine collective MRC, SAPT, docs COSMOSS, cadre de référence PAS, document Québec en forme…) Organisation de l'information	Sophie Lajoie	Janvier 2016
Consultation auprès des partenaires	Questionnaires, focus groupes, world café, autre stratégie	Sophie Lajoie, comité consultatif et partenaires	Février 2016
Analyse des données	Mise en commun des informations écrites (documents) et des informations prélevées lors des consultations Concepts à garder en tête : continuité des services, voir personnes dans sa globalité, lutte à la pauvreté	Sophie Lajoie	Mars 2016
Recommandations et priorités de changement	Relever des recommandations et des priorités de changement Les valider auprès des partenaires Ajouter les propositions des partenaires	Sophie Lajoie et partenaires	Mars 2016
Présentation rapport	Présenter le rapport final	Sophie Lajoie	Avril - … 2016

2.2 Personnes engagées dans la démarche

Afin d'avoir une vision globale au niveau de la saine alimentation pour tous, des acteurs de différents milieux ont été sollicités. En s'inspirant du *Guide de réflexion : ensemble pour une saine alimentation pour tous* (Québec en forme, 2015), des focus groupes ont été organisés avec des acteurs provenant des secteurs suivants : population citoyenne, secteur communautaire, réseau de la santé, secteur municipal, services éducatifs et de garde et secteur agroalimentaire. La liste des acteurs qui ont contribué au portrait se trouve à la figure 3. Au total, 48 personnes ont participé à l'une des étapes du portrait.

De plus, un comité consultatif formé de 6 personnes ayant des champs d'expertise différents et complémentaires a été mis sur pied afin d'accompagner la chargée de projet tout au long des étapes de réalisation du portrait.

Figure 3 : Liste des acteurs qui ont contribué au portrait

Accueil maternité
Action populaire
Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale
Centraide BSL
Centre d'action bénévole
CISSS (5)
Citoyenne engagée de St-Fabien
Comité sportif Rimouski-Est
Coopérative Alina
COSMOSS (2)
CPE L'Aurore Boréale
Direction de la Santé publique (2)
L'Auberge du cœur Le Transit (3)
Maison des familles
Maison des jeunes de Rimouski
Manger Saison
MAPAQ
Mieillerie Le Château Blanc
Moisson Rimouski-Neigette (2)
MRC Rimouski-Neigette
Municipalité de St-Valérien
Office municipal d'habitation de Rimouski
Paroisse St-Germain
Saveurs Bas-St-Laurent
SOPER
Table de concertation bioalimentaire du BSL
UQAR- Services aux étudiants
Ville de Rimouski
11 personnes citoyennes

2.3 Facteurs ayant une influence sur la qualité des données

Les délais courts et le nombre d'heures prévues pour le portrait font en sorte qu'il n'a pas pu être aussi exhaustif qu'il aurait pu l'être. De plus, le temps restreint pour le projet a limité les possibilités de contacts personnalisés avec les acteurs pour les invitations, pour les relances et pour les suivis et a fait en sorte que les délais étaient courts entre le moment de l'invitation et le déroulement des activités.

Le moment de l'année où se sont déroulées les activités peut aussi avoir un impact sur la participation de certains acteurs, notamment ceux qui proviennent du milieu scolaire, qui étaient en fin d'étape et à l'approche de la semaine de relâche au moment où les focus groupes se sont réalisés.

La participation de certains acteurs a également été limitée par le contexte d'austérité. En effet, certaines organisations n'ont pas pu déléguer un représentant pour participer au focus groupe, car elles doivent s'en tenir à leur mission première et aux tâches associées. La réduction d'effectifs et les coupures financières obligent certaines organisations à réduire leur participation à certains comités et consultations. Dans ce contexte, la concertation et les possibilités de développer de nouveaux projets et nouveaux partenariats sont réduites.

2.4 Grille d'analyse utilisée

Le modèle ci-dessous (figure 4) a été utilisé afin de présenter l'état de situation et en faire l'analyse. Il serait intéressant de faire l'exercice d'insérer dans ce tableau les initiatives, services et politiques en cours dans notre MRC; à cet effet, l'annexe 3 présente un exemple de tableau réalisé par la Direction de la santé publique du Bas-St-Laurent dressant le portrait des services existants au niveau régional.

Figure 4 : Détermination des besoins de notre communauté (Québec en forme, 2015 : p.8)

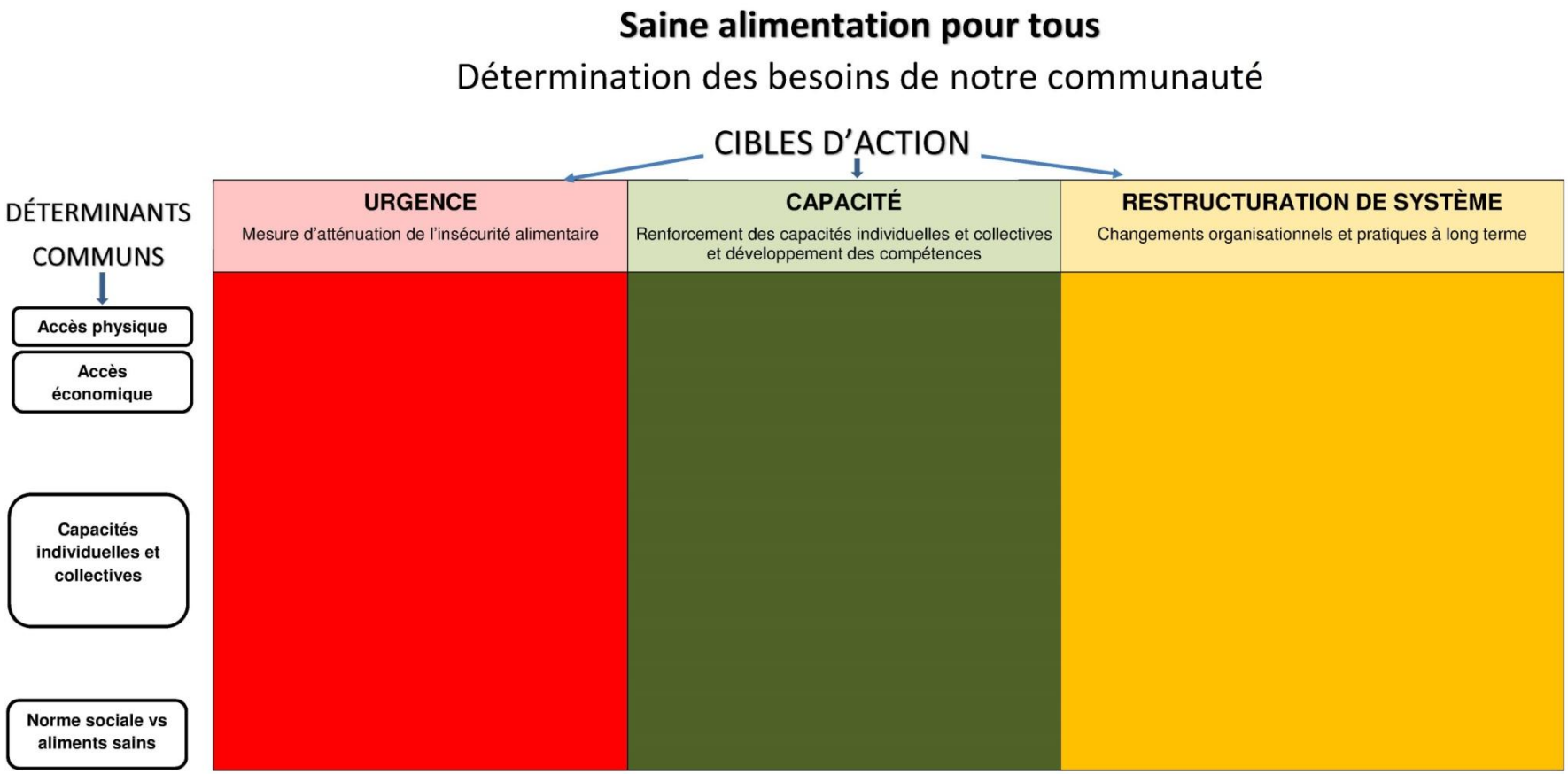

PARTIE B : PRÉSENTATION DU PORTRAIT SAPT DE RIMOUSKI-NEIGETTE

La section qui suit présente les informations recueillies lors de la consultation auprès des différents acteurs, soutenues et appuyées par différentes recherches, portraits et statistiques lorsque possible. Dans un premier temps, vous trouverez une présentation du rôle et de la contribution que chaque secteur d'activité consulté affirme avoir en lien avec la SAPT. Ces éléments pourront être considérés lors du développement des idées et des actions afin d'utiliser les forces de chacun et maximiser l'utilisation des ressources déjà existantes.

Par la suite, le portrait de la SAPT, présentant à la fois ce qui existe sur le territoire et ce qui est manquant, sera présenté en se basant sur la grille d'analyse du point 2.4 qui permet de classifier et présenter les services et initiatives selon les cibles d'actions visées en tenant compte des différents déterminants communs à la SAPT.

3. Rôle et contribution des secteurs d'activité en lien avec la SAPT

Lors de chaque focus groupe, les acteurs ont fait part du rôle et de la contribution qu'ils ont ou peuvent avoir en lien avec la SAPT. Le résumé se trouve dans la figure 5. Il est à noter que ces informations ont été inscrites à partir de la vision que chacun a de son rôle et non pas à partir du rôle et de la contribution que d'autres pourraient lui accorder.

Figure 5 : Rôle et contribution des secteurs d'activité en lien avec la SAPT

Acteurs clés	Rôle et contribution
Population citoyenne	Rôle de consommateur, bénéficie des services offerts, s'engage bénévolement, diffuse l'information sur les services existants.
Secteur communautaire	Offre de service, référence vers les autres services, accompagnement individuel, mobilisation, rôle de diffusion de l'information, d'éducation et contribue au développement du pouvoir d'agir chez les individus et les groupes.
Secteur municipal	Développement et entretien des jardins communautaires, développement de politiques (familiale, alimentaire), soutien et accompagnement des corporations des loisirs et camps de jour, soutien aux initiatives, gestion des matières résiduelles, plan d'aménagement et d'urbanisme (ex. PDZA).
Services éducatifs et de garde	Développement, mise en œuvre et suivi des programmes et des politiques alimentaires, formation pour le personnel, éducation, développement et soutien aux projets divers dans les institutions, références vers services.
Secteur agroalimentaire	Mise en place des politiques et des programmes, rapprochement des producteurs et des consommateurs, soutien à la production locale et accessibilité produits locaux, mise en valeur des aliments, sensibilisation auprès de la population, dons banque alimentaire, éducation auprès de la population (ateliers, vente directe, marché, bulletin, etc.)
Réseau de la santé (CISSS)	Accompagnement individuel, prévention et promotion auprès des individus et des groupes, collaboration avec d'autres professionnels de la santé, développement et accompagnement des programmes, transfert de connaissances, rôle de mobilisation et d'influence, accompagner le développement des communautés, circulation d'information, éducation.

4. Analyse de la situation selon les cibles d'action

La section qui suit présente l'analyse de ce qui a été nommé par les différents acteurs rencontrés jumelée à différentes informations trouvées dans la littérature. L'analyse a été faire suivant le modèle de la figure 3.2 qui présente les différents besoins d'une communauté en lien avec la SAPT.

4.1 Mesures d'atténuation de l'insécurité alimentaire

Les mesures d'atténuation de l'insécurité alimentaire sont des services et des mesures d'urgence qui visent à répondre rapidement au besoin de s'alimenter. Parmi les services offerts, nous retrouvons notamment le dépannage alimentaire, les repas à faible coût, les dons de bons d'achat alimentaires, etc.

4.1.1 Moisson Rimouski-Neigette

Au niveau de l'aide alimentaire d'urgence, tous les secteurs d'activité ont nommé l'importance et le rôle primordial de Moisson Rimouski-Neigette. Pour l'ensemble des acteurs, Moisson est un incontournable lorsqu'on parle de SAPT. Dans ce sens, il apparaît important et essentiel d'aider à remplir les tablettes de Moisson, d'autant plus que Moisson donne à plusieurs organismes de la région (ex. Centre Femmes, Collectif Lèche-Babines, etc.) qui redonnent à leurs membres ou utilisent les denrées pour les cuisines collectives. En 2014-2015, Moisson a d'ailleurs distribué 30 637 kilos de denrées à 16 organismes. (Moisson Rimouski-Neigette, 2015 : p. II)

Depuis plusieurs années, la demande d'aide alimentaire ne cesse d'augmenter, comme l'illustre la figure 6 et le Bilan Faim 2015.

Figure 6 : Nombre d'inscriptions et de dépannages chez Moisson Rimouski-Neigette (Moisson Rimouski-Neigette, 2015 : p.8)

	2013-2014	2014-2015
Inscriptions	761	906
Dépannages	4 420	5 095

Au cours des dernières années, plusieurs changements ont été réalisés à Moisson, notamment au niveau du processus de référence vers l'aide alimentaire de dernier recours, qui devait auparavant passer par un organisme alors que les gens peuvent maintenant faire la demande directement à Moisson, et au niveau de la prise de rendez-vous pour le dépannage. Rappelons qu'à l'époque, les bénéficiaires devaient se présenter et attendre en file, à l'extérieur de l'organisme. Maintenant, le dépannage alimentaire se fait par rendez-vous, ce qui veut dire que les personnes se présentent à l'heure convenue et ont accès plus rapidement à leur dépannage. Cela permet également à Moisson de mieux gérer les dons dans le mois, et aux intervenants qui se présentent pour des personnes ayant des incapacités à économiser du temps de travail. Ces changements ont été réalisés afin de favoriser un plus grand respect de la dignité des bénéficiaires et plusieurs soupçonnent que ces améliorations dans les services de Moisson ont contribué à l'augmentation de la fréquentation de l'organisme.

Si la quantité de demandes ne cesse de croître, il faut toutefois mentionner que l'équipe de travail demeure la même depuis plusieurs années. Il y a quinze ans, 200 dépannages mensuels étaient réalisés avec 6 employés à temps plein et une équipe de bénévoles. Aujourd'hui, ce sont près de 600 dépannages qui sont réalisés mensuellement, toujours avec la même équipe de 6 employés. Si l'équipe de Moisson est au courant de cette situation et réfléchit à des pistes de solution (notamment en embauchant un deuxième commis d'entrepôt), les sous et les subventions reçus par l'organisme ne suivent pas les besoins réels.

La région ayant la plus grande augmentation de fréquentation en 2015 :

- Bas-Saint-Laurent – Municipalité de Rimouski-Neigette : 3 fois plus qu'en 2014.

(Les Banques alimentaires du Québec, 2015 : p.3)

Lors des focus groupe, il a également été mention de l'offre de denrées disponibles lors des dépannages. Certaines personnes voudraient recevoir, par exemple, davantage de produits de base, non transformés. Pour d'autres, il s'agit de savoir comment utiliser ces denrées et quoi faire lorsque le produit ne répond pas aux besoins alimentaires de la personne (ex. état de santé particulier). La question de l'éducation (pour la transformation, la conservation et la réduction du gaspillage alimentaire) sera abordée plus loin, au point 4.2.3.

À ce sujet, notons que le projet *À la découverte de nouveaux aliments*[4] vient répondre en partie à certains enjeux. En effet, le projet est issu d'une collaboration entre l'agente de promotion et de prévention aux saines habitudes de vie du CISSS et les cuisinières de Moisson et vise à faire découvrir de

[4] **À la découverte de nouveaux aliments :** les bénéficiaires du dépannage alimentaire reçoivent une portion d'une nouvelle recette, la recette écrite et les ingrédients pour réaliser eux-mêmes la recette à la maison.

nouvelles denrées alimentaires saines et des recettes économiques à faire avec ces aliments.

Au niveau de l'approvisionnement en denrées fraîches, il faut dire que Moisson est grandement affecté par la présence ou l'absence du projet *Les Maraîchers du cœur*[5], qui fournit jusqu'à 40% des fruits et légumes distribués par l'organisme. Depuis 2014, un nouveau projet, *Les Fruits Partagés*[6], a été développé par Moisson. Ce projet suscite beaucoup d'intérêt et jouit d'une popularité grandissante au sein de la population. Au moins 4 des 6 secteurs d'activité consultés ont nommé *Les Fruits Partagés* comme étant un projet coup de cœur, pour plusieurs raisons : parce qu'il permet de donner une quantité importante de fruits à Moisson (en 2015, 7 500 livres de fruits) (Moisson Rimouski-Neigette, 2015), le projet met à contribution la participation citoyenne, il profite des ressources naturelles de la région et finalement, il réduit et sensibilise au gaspillage alimentaire.

L'ampleur de l'augmentation des demandes d'aide de la région… Ça me touche parce que l'alimentation c'est notre carburant, ce qui nous permet d'être en forme pour pouvoir se mobiliser par la suite et être dans l'action.

- Une actrice lors d'un focus groupe

4.1.2 Autres services d'urgence

Dans la MRC de Rimouski-Neigette, le Centre d'action bénévole (CAB) en partenariat avec les comités d'entraide de la Paroisse St-Germain est responsable de la Guignolée. En 2015, ce sont 90 000$ qui ont été redistribués. À 65%, les demandeurs des paniers de Noël sont des personnes seules âgées entre 35 et 55 ans (Centre d'action bénévole de Rimouski-Neigette, 2015).

Mais si la générosité abonde lors du temps des fêtes, qu'en est-il du reste de l'année? se sont questionnées plusieurs personnes consultées. Les besoins alimentaires sont toujours criants, et ce, à tout moment de l'année et pour de plus en plus de personnes. L'apport de différents clubs sociaux qui offrent une deuxième chance pour les paniers de Noël pour les personnes ayant manqué l'inscription au CAB a été souligné. Aussi, dans les dernières années, le

[5] **Maraîchers du cœur** : projet d'insertion socioprofessionnel pour des jeunes 16 à 30 ans à travers lequel les jeunes réalisent un jardin collectif. Les récoltes sont presque entièrement données à Moisson Rimouski-Neigette.

[6] **Les Fruits Partagés** : projet qui consiste à jumeler les propriétaires d'arbres fruitiers avec des cueilleurs bénévoles. Les fruits récoltés sont divisés en trois parts : un tiers retourne au propriétaire, un tiers est séparé parmi les cueilleurs et le dernier tiers est donné à Moisson Rimouski-Neigette qui redistribue sous forme de dépannages alimentaire ou lors des cuisines collectives.

message autour de la Guignolée vise à favoriser davantage l'angle de la générosité plutôt que l'angle de la misère. Il est également à noter qu'une sensibilisation a été faite par rapport à la qualité des aliments à donner. À titre d'exemple, des affiches ont été mises dans les grandes épiceries afin de guider les donneurs vers des choix de produits à offrir.

Différents organismes, notamment l'Arbre de vie, le Répit du passant et Accueil Maternité offrent des repas à faible coût sur une base quotidienne. La régularité de ces services a été mentionnée comme un point fort pour rejoindre les personnes vulnérables. L'organisme Accueil Maternité, accessible à toutes les mamans (ayant des enfants de 3 ans et moins) est un lieu ouvert, qui favorise la mixité sociale et selon plusieurs, cela permet aux mères non seulement d'échanger, mais a également un effet d'entraînement positif chez les mères plus démunies.

Les services offerts par Coup de main à domicile ont été nommés comme étant d'une grande aide, notamment pour les personnes aînées. En effet, les employés de l'organisme peuvent faire l'épicerie pour les aînés et offrent un service de cuisine à la maison, à partir des recettes des personnes, ce qui est grandement apprécié.

Finalement, le Collectif Lèche-Babines, mieux connu pour ses cuisines collectives, offre également du dépannage alimentaire aux étudiants. Le type de service priorisé par le CLB exprime les besoins actuels des étudiants. S'il y a eu une période où le CLB offrait beaucoup de cuisines collectives, aujourd'hui, les activités sont concentrées autour du dépannage d'urgence, ce qui permet de dire que le besoin premier des étudiants est de remplir leur frigo et non d'apprendre à cuisiner ou de cuisiner en groupe.

SYNTHÈSE DES CONSTATS

Mesures d'atténuation de l'insécurité alimentaire

- Moisson est un incontournable
- Coup de cœur *Les Fruits Partagés*
- Hausse des demandes de dépannages et des mesures d'urgence
- Générosité lors du temps des fêtes vs le reste de l'année

4.2 Renforcement des capacités individuelles et collectives et développement des compétences

Différentes actions sont réalisées afin de développer une plus grande autonomie alimentaire et favoriser la prise en charge de l'alimentation par les individus et les groupes. Dans cette catégorie d'action, se retrouvent les cuisines collectives (point 4.2.1), les jardins communautaires et collectifs (point 4.2.2) et les ateliers éducatifs (point 4.2.3).

4.2.1 Cuisines collectives

Les cuisines collectives suscitent beaucoup d'intérêt de la part de la population en général et des personnes consultées lors du portrait. Ce service permet de faire de l'éducation alimentaire, développe l'autonomie alimentaire des participants, favorise le développement du pouvoir d'agir et permet de briser l'isolement.

Si ce service est aussi populaire, il présente également différentes lacunes dans la MRC de Rimouski-Neigette. D'abord, la quantité de groupes et de lieux où faire les cuisines collectives ne répondent pas à la demande croissante.

Ensuite, certains groupes de personnes ont difficilement accès aux cuisines collectives existantes, entre autres les personnes vivant avec des limitations et/ou à mobilité réduite. La plupart des organismes offrant les services en ce moment n'ont pas l'équipement et les lieux de travail adaptés pour accueillir et offrir un tel service. Notons qu'un projet pilote de cuisine adapté (*Les cuisines en action* à la Maison des familles) a été réalisé dans le cadre des travaux de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale, ce qui a permis de démontrer la nécessité d'un tel service. Voir en annexe 4 la recommandation 6 du comité sécurité alimentaire de l'ASIS RN en lien avec l'offre de cuisines collectives. Le Centre femmes de Rimouski est également en train d'adapter ses locaux, mais leur cuisine est accessible uniquement pour les femmes.

Selon le RCCQ, les cuisines collectives permettent de :

- Sortir de la maison
- Faire des rencontres et tisser des liens d'amitié
- Construire la confiance en soi
- Valoriser l'autonomie et la prise en charge
- Valoriser, acquérir et partager ses connaissances
- Expérimenter des projets de travail
- Construire un réseau d'entraide
- Tisser des liens avec des agriculteurs et encourager l'agriculture écologique et locale

Source : http://www.rccq.org/fr

De plus, certains groupes de personnes, par exemple, les personnes sortant d'une période d'hospitalisation et en réadaptation psychosociale ne présentent pas toujours les capacités interpersonnelles et sociales nécessaires pour s'intégrer à un groupe de cuisine collective régulier. Il a été mentionné le besoin d'un groupe spécifique pour préparer ces personnes à intégrer les cuisines collectives, en travaillant au préalable la communication, le partage des tâches et de l'espace et l'endurance physique. Ce service, *le coin cuisine*, a déjà existé et a cessé d'exister au CISSS en 2015, faute de financement et de ressources humaines.

À plusieurs reprises durant les consultations, les partenaires ont mentionné les contraintes au niveau des critères de participation aux cuisines collectives. À titre d'exemple, Moisson offre des cuisines collectives pour les personnes à faible revenu (avec preuve de revenu); quant à la Maison des familles, ce sont des cuisines pour les parents et leurs enfants âgés de 0-5 ans. Au-delà de cette tranche d'âge, les parents ne peuvent plus participer aux cuisines, malgré leur intérêt. Plusieurs croient donc que l'offre de cuisine collective devrait être bonifiée et qu'il faut également tenir compte de l'offre en milieu rural. Afin de se faire, l'ensemble des cuisines collectives bénéficierait d'avoir un soutien pour la mise en place et le développement des cuisines collectives.

Finalement, notons que l'accès limité aux locaux et aux cuisines et le manque d'espace d'entreposage sont des contraintes importantes dans le développement et l'offre de cuisines collectives (voir point 5.1.4 qui traite des installations et du matériel).

4.2.2 Jardins communautaires et collectifs

Dans l'idée de développer une plus grande autonomie alimentaire, d'enseigner la provenance des aliments et de faire de l'éducation auprès des enfants (et des plus vieux!), les jardins communautaires et collectifs sont très en demande. Les personnes consultées mentionnent qu'il faudrait davantage de jardins communautaires et que les jardins déjà existants ont des listes d'attente ou sont utilisés à pleine capacité. L'idée des jardins intergénérationnels, tels ceux de St-Anaclet et de St-Narcisse ont été mentionnés comme des coups de cœur, puisqu'ils permettent à la fois de jardiner tout en brisant l'isolement et en favorisant les échanges et la transmission du savoir entre les générations.

Afin de rendre davantage accessible la pratique du jardinage, plusieurs ont nommé l'importance d'avoir des jardins dans des bacs surélevés, notamment pour permettre aux aînés et aux personnes qui vivent avec des limitations physiques de participer à ces activités.

Du côté de la Ville et des municipalités, le coût relié au démarrage de nouveaux jardins ainsi que la question d'entretien (temps et main-d'œuvre) ont été soulevés comme des défis à relever. Dans ce sens, les municipalités ont le désir de consolider les parcelles de jardins déjà existantes avant d'en développer de nouvelles.

En ce qui a trait aux projets de jardinage qui visent à approvisionner les services d'aide de dernier recours (par exemple, Moisson), le soutien au projet *Les Maraîchers du cœur* a été nommé. De plus, il existe des initiatives intéressantes desquelles la MRC pourrait s'inspirer, entre autres le *projet d'agriculture communautaire d'Argenteuil*[7]. Des idées telles qu'avoir une production agricole dédiée aux personnes vulnérables, de développer des aménagements comestibles ou d'avoir un don de terre agricole à utiliser ont été soulignées comme des solutions intéressantes pour favoriser l'apprentissage du jardinage et l'accès à la SAPT.

Au niveau des jardins collectifs, notons qu'il en existe très peu dans la MRC, ce sont davantage des jardins communautaires qui sont offerts à la population. Il faut aussi mentionner qu'il y a un coût rattaché à la parcelle de jardin pour la saison et qu'il faut être en mesure de se déplacer jusqu'à son jardinet, ce qui peut rendre l'accessibilité plus difficile pour certaines personnes.

L'agriculture urbaine fait aussi partie des solutions permettant une plus grande SAPT. À l'UQAR, via le CÈDRE et d'autres comités étudiants, plusieurs projets sont en cours : création d'un jardin collectif pour les étudiants, de l'apiculture urbaine (*Le Rucher de la Cèdrière*[8]), un club d'aquaponie, etc. Il y a également différentes idées de projets à venir en lien avec l'agriculture urbaine, portés par des comités citoyens ou par des acteurs du secteur agroalimentaire qui bénéficieraient d'être davantage connus et soutenus.

90% des Québécois croient que les jeunes devraient avoir des ateliers de cuisine à l'école

(Coalition québécoise sur la problématique du poids, 2013 : p. 3)

4.2.3 Ateliers éducatifs

De façon unanime, l'éducation et la sensibilisation sont ressorties comme des priorités si on veut favoriser une saine alimentation pour tous. Les partenaires ont nommé l'importance de commencer la sensibilisation très tôt dans le parcours de vie des enfants, puisque cette sensibilisation a aussi des impacts sur les parents. D'un autre côté, plusieurs personnes font mention du transfert de connaissances et de la sensibilisation qui ne semblent pas

[7] **Projet d'agriculture communautaire d'Argenteuil** : projet social et éducatif, soutenu par la MRC d'Argenteuil, visant à bonifier l'offre de denrées fraîches de qualité distribuées auprès de la clientèle visée, dans une approche de sécurité alimentaire.

[8] **Le Rucher de la Cèdrière** : un rucher collectif composé de 3 ruches qui est chapeauté par le CÈDRE (Comité étudiant de Rimouski en environnement) en collaboration avec les apiculteurs du Château Blanc. Le but est de promouvoir l'importance des abeilles à la communauté rimouskoise et uqarienne sous forme d'ateliers éducatifs et en produisant un miel local et biologique.

toujours se rendre jusqu'aux parents. À ce sujet, la question de la qualité des boîtes à lunch a d'ailleurs été relevée. Malgré la sensibilisation faite auprès des parents, il semblerait que jusqu'à 75% des boîtes à lunch ne sont pas considérées comme « santé » selon certains représentants des services de garde d'écoles. De plus, certains acteurs rencontrés ont émis des doutes quant à la circulation d'information et sur les moyens utilisés pour sensibiliser les enfants à la SAPT.

L'école apparaît comme un point de départ intéressant pour rejoindre les enfants et sensibiliser les parents à la SAPT. Des idées intéressantes de partenariats avec le monde de l'agriculture sont en cours et sont encore à développer. Des visites de fermes et d'entreprises agroalimentaires permettent aux jeunes d'apprendre sur la provenance des aliments et sur la transformation de ces derniers. De plus, certains projets visant le rapprochement des agriculteurs et des jeunes ont été proposés, par exemple, l'idée d'une campagne de financement pour les écoles à partir des produits locaux issus de l'agriculture, ou bien encore des sorties éducatives agrotouristiques. Il y a possiblement des pistes intéressantes à cet égard, qui pourront s'appuyer sur le PDZA en construction, en lien notamment avec l'enjeu de la promotion de l'agriculture. Différentes activités qui sont présentement offertes visent à vaincre la néophobie alimentaire, la peur des nouveaux aliments, en misant sur la découverte par les sens et le plaisir de manger. Ce sont entre autres des activités qui ont été soutenues par la table COSMOSS SHV via le projet *La Caravane du goût*[9] dans les années passées.

En plus de l'éducation alimentaire réalisée dans les écoles, le besoin d'apprendre et développer des compétences culinaires est nommé comme un besoin chez la population adulte et chez les familles en général (peu importe le revenu). Le manque de savoir-faire et de connaissances au niveau de la transformation et la conservation des aliments ont été identifiés comme des obstacles à la SAPT. Voir à ce sujet, le point 5.3.2 qui traite de la transmission du savoir et du développement du tissu social. Il semble que le transfert de connaissance et que l'apprentissage de la cuisine ne se fasse plus comme avant, dans les foyers, et depuis la suppression des cours d'économie familiale, plusieurs s'inquiètent du développement du savoir et des compétences chez les enfants et les jeunes.

Dans ce sens, il y a également de nombreux apprentissages à faire en lien avec la réduction du gaspillage alimentaire. À titre d'exemple, une intervenante nommait que des bénéficiaires de Moisson jettent les carottes dès qu'elles commencent à être tachées de noir. Le manque de savoir-faire réduit le potentiel de récupération et de transformation des aliments.

[9] **La Caravane du goût :** ateliers donnés dans les écoles et dans le cadre d'événements, visant à faire découvrir différents aliments par les sens tout en misant sur le plaisir de manger.

Si le manque de connaissances culinaires a été identifié comme un enjeu pour la population en général, il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit pas seulement d'avoir les connaissances, encore faut-il avoir les moyens de se rendre à l'épicerie, d'acheter, transformer et conserver la nourriture. Il faut donc toujours garder en tête une vision globale et systémique des enjeux reliés à la SAPT.

SYNTHÈSE DES CONSTATS

Renforcement des capacités individuelles et collectives et développement des compétences

- Offre de cuisines collectives ne répond pas à la demande
- Cuisines collectives pas accessibles pour certains groupes de personnes (mobilité réduite, personnes avec limitations)
- Désir d'avoir plus de parcelles de jardins communautaires et collectifs (population) vs manque de ressource et désir de consolider ceux existants (municipalités)
- Importance de faire de l'éducation alimentaire dès le plus jeune âge
- Voir des façons de transférer l'information et sensibiliser les parents
- Manque de connaissances et de compétences culinaires chez la population en général

4.3 Changements organisationnels et pratiques à long terme

4.3.1 Politiques et cadres de référence

Les cadres de références et les politiques alimentaires (ou familiales) ont été identifiés comme des outils forts utiles pouvant servir à soutenir des changements organisationnels et de pratiques. Afin de maximiser l'utilisation de ces outils, il est important de réfléchir et de mettre en place des moyens afin d'assurer la mise à jour et la diffusion de ces documents. Une des conditions gagnantes est d'avoir un plan d'action rattaché aux politiques et surtout, d'avoir une personne ressource motivée et convaincue pour accompagner la mise en œuvre des actions. À cet égard, notons l'importance du rôle de

l'agente de promotion et de prévention des saines habitudes de vie en milieu scolaire. En plus de veiller au respect de la politique alimentaire de la Commission scolaire en analysant les menus, elle apporte du support et accompagne les différents acteurs et elle offre des activités de sensibilisation.

Pour certains milieux qui n'ont pas leur propre politique alimentaire, il s'avère utile de pouvoir s'inspirer des politiques existantes afin d'appuyer leurs demandes, par exemple pour apporter des changements et sensibiliser les concessions alimentaires qui viennent parfois de l'extérieur et ne connaissent pas toujours les réalités et les besoins locaux.

Depuis plusieurs mois, la Ville de Rimouski travaille à développer un projet de politique alimentaire afin notamment d'influencer les établissements publics et municipaux quant à la qualité de l'offre alimentaire. Certains acteurs présents lors de la consultation ont d'ailleurs mentionné le souhait d'avoir une politique alimentaire à l'échelle de la MRC afin de favoriser la production et l'approvisionnement local.

Finalement, dans tous ces outils de référence, ce qui ressort, c'est l'importance de travailler à uniformiser les messages et développer un discours qui englobe les saines habitudes de vie. La manière dont nous abordons la question de la saine alimentation pour tous a des impacts sur la réception du message et les changements réalisés.

4.3.2 Développement de partenariat

Afin de mieux répondre aux besoins en lien avec la SAPT, il faut assurer un continuum de services. Pour se faire, la première étape est de développer un langage commun qui mènera vers une vision commune. D'ailleurs, l'expérience du comité sécurité alimentaire de l'ASIS RN permet d'affirmer que le développement de partenariat et la collaboration entre différents acteurs permet de dépasser des embûches financières et amène davantage d'innovation sociale (ASIS RN, 2016 : p.173). En apprenant à se connaître et à travailler ensemble, il est par la suite possible d'aller beaucoup plus loin.

Seul, on va plus vite ;
Ensemble, on va plus loin.

Proverbe africain

Une des pistes proposées lors des consultations est de sortir des sentiers battus et d'inclure de nouveaux partenaires. Certains ont mentionné l'importance d'avoir la collaboration municipale afin de développer une sensibilisation et un engagement citoyen et d'avoir la contribution de toute la population. D'autres ont mentionné la participation des entreprises privées qui peuvent contribuer financièrement à soutenir certaines initiatives, selon leur volonté d'engagement dans la communauté et les valeurs de l'entreprise. Plusieurs ont mentionné l'importance de travailler avec le secteur agroalimentaire.

Des partenariats ou des ententes peuvent être développés, par exemple entre les producteurs et les institutions. À cet égard, il est soutenant d'avoir un intermédiaire. C'est entre autres ce que font Les Saveurs Bas-St-Laurent dans leur programme d'approvisionnement local des institutions. Il y a aussi différents maillages à développer, parmi les propositions, un potentiel de partenariat à développer entre les groupes d'achat et le marché public, ou entre les producteurs locaux et le Paul-Hubert, etc.

Finalement, si nous voulons réaliser ces actions de concertation et développer davantage de travail en partenariat, il faut un lieu, un organisme ou un endroit pour le faire. La piste énoncée par quelques-uns est de solidifier et consolider la Table en sécurité alimentaire. Au moment où la fiche-projet du portrait en SAPT a été rédigée et déposée à COSMOSS, c'était d'ailleurs un des objectifs principaux du portrait. Il faut un lieu qui peut soutenir la concertation, offrir du support aux initiatives et aux organisations, un lieu d'échange de pratique et de réseautage. De plus, le regroupement doit être composé de gens dont la SAPT est la priorité. Et finalement, une des conditions gagnantes est d'avoir des acteurs clés pour faire avancer les dossiers et pour donner plus de sens aux projets.

SYNTHÈSE DES CONSTATS

Changements organisationnels et pratiques à long terme

- Politiques et cadres de référence : outils intéressants sur lesquels s'appuyer
- Importance d'uniformiser le message
- Développer plus de partenariat entre secteurs d'activités et ressources
- Avoir un lieu, ex. table de concertation, pour travailler ensemble sur la SAPT

5. Déterminants communs à chaque catégorie d'action

La prochaine section traite des déterminants communs à chaque catégorie d'action. En effet, des déterminants transversaux aux actions nommées précédemment au point 4 vont agir sur la qualité, le choix et la forme que prendront les actions.

« Dans la littérature scientifique, quatre DÉTERMINANTS COMMUNS à la saine alimentation et la sécurité alimentaire peuvent être identifiés :

1. **Accès physique à une diversité d'aliments nutritifs :** avoir accès à des aliments nutritifs, plus près de chez soi ou directement dans les milieux fréquentés;
2. **Accès économique à une diversité d'aliments nutritifs :** avoir accès à des aliments nutritifs à prix abordable
3. **Norme sociale favorable à la saine alimentation :** avoir des croyances et des intentions positives par rapport à l'achat d'aliments nutritifs, valoriser le droit à une saine alimentation pour tous, faire en sorte qu'il soit normal que tous puissent bien s'alimenter
4. **Présence de capacités individuelles et collectives :** savoir comment choisir, apprêter, cuisiner et conserver des aliments nutritifs; connaître les rudiments du jardinage; choisir collectivement des solutions à mettre en place; proposer à un groupe d'individus de se rassembler et de choisir des actions pour cheminer vers la sécurité alimentaire et la saine alimentation; mobiliser des représentants d'une communauté afin de faire connaître aux décideurs les réels besoins en matière de saine alimentation. » (Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent, 2015 : p. 5-6)

5.1 Accès physique aux aliments

« L'amélioration de la qualité de l'offre alimentaire dans les commerces de proximité permet d'accroître l'accès physique aux aliments nutritifs. Ceci est d'autant plus vrai dans les secteurs caractérisés par une forte défavorisation et un faible accès aux commerces d'alimentation de grande surface. D'ailleurs, près de la moitié de la population québécoise vit dans des secteurs offrant un faible accès géographique aux commerces d'alimentation. Environ 5% de la population habite des secteurs pouvant être considérés comme des déserts alimentaires, soit un secteur qui procure un faible accès à des commerces pouvant favoriser la saine alimentation et qui est défavorisé sur le plan socioéconomique. De plus, les personnes âgées ou à mobilité réduite, les parents de jeunes enfants et les personnes n'ayant pas accès à un véhicule motorisé (notamment les moins fortunés) sont généralement plus captifs de leur secteur de résidence et auraient tendance à s'approvisionner à proximité. »

(Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2015 : p. 2)

5.1.1 Services de proximité

Face à l'enjeu de l'accès physique aux aliments, plusieurs problématiques ont été nommées en lien avec les milieux ruraux. Il faut dire que depuis quelques années, plusieurs épiceries rurales ont fermé les portes, laissant derrière elles les dépanneurs comme seuls moyens d'approvisionnement alimentaire dans plusieurs villages. À cet effet, la carte de Rimouski-Neigette (figure 8) présente les différents services (épicerie, restaurant, etc.) sur le territoire de la MRC. On ne retrouve souvent dans les dépanneurs qu'un petit réfrigérateur pour les denrées périssables et l'offre de fruits et légumes est souvent manquante. Plusieurs ont nommé leur inquiétude par rapport à la qualité de l'offre alimentaire dans ce type d'entreprise. De plus, des services de traiteur et de popote roulante ont été abolis avec la fermeture de certaines épiceries, par exemple à Saint-Valérien. Pour contrer cette situation, des coopératives de services alimentaires sont en développement dans quelques municipalités de la MRC de Rimouski-Neigette et de la Mitis (St-Valérien, St-Marcellin, St-Donat, Padoue et St-Octave). Cette initiative permet aux municipalités de s'unir pour faire leurs achats chez les grossistes et ainsi économiser sur le coût des

denrées. En implantant ce service, les municipalités souhaitent favoriser une plus grande rétention de leurs citoyens actuels et attirer de nouveaux résidents. (Martin, 2015 : p.1)

L'offre alimentaire est plus souvent qu'autrement composée de multinationales, de grandes chaînes alimentaires, notamment dans le centre-ville et près des institutions, dont les écoles. Plusieurs ont proposé une transformation du paysage alimentaire et un soutien aux restaurateurs ou services qui valorisent et utilisent les produits locaux. Pour les producteurs et transformateurs, différentes stratégies de mise en marché, dont la vente directe aux consommateurs, permettent d'offrir de meilleurs prix sur les produits en plus de favoriser l'achat local. La figure 7 illustre les différentes stratégies de mise en marché et les intermédiaires impliqués. Dans une vision d'accessibilité pour tous, il faudra aussi considérer le prix de vente des aliments. À titre d'exemple, plusieurs ont fait mention que le Marché public de Rimouski était un excellent exemple de mise en marché de proximité pour les producteurs et transformateurs locaux, mais que les produits ne sont pas accessibles pour une partie de la communauté.

Ces différentes propositions peuvent d'ailleurs être soutenues et développées à partir des cadres de référence et politiques alimentaires en place. Finalement, le développement de l'agriculture urbaine et le développement de jardins communautaires et collectifs répondent aussi à un besoin d'approvisionnement local et permettent l'innovation en matière d'accessibilité aux denrées.

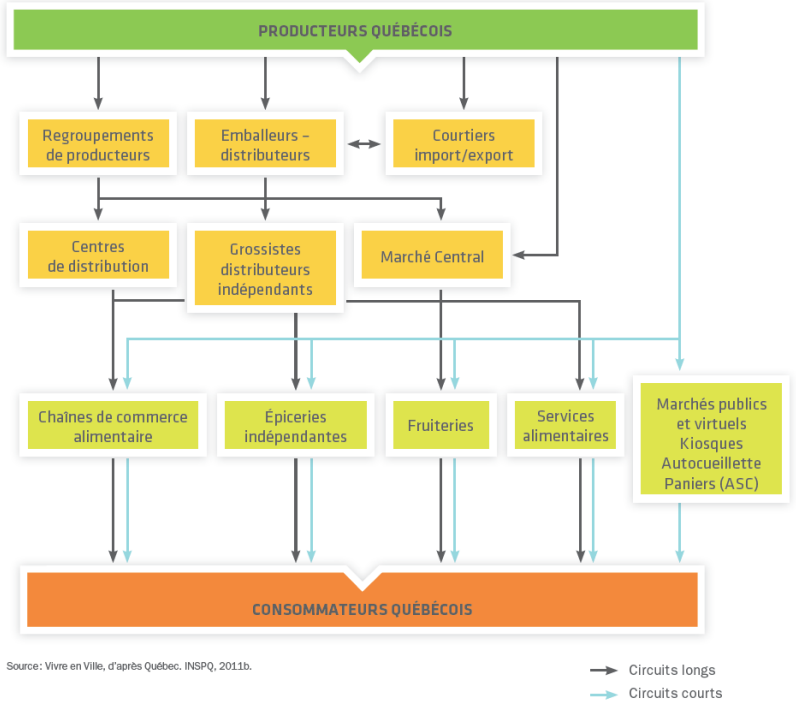

Figure 7 : Stratégies de mise en marché
(VIVRE EN VILLE, 2014 : p.93)

Figure 8 : Carte des services alimentaires de la MRC de Rimouski-Neigette :(Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent, 2012)

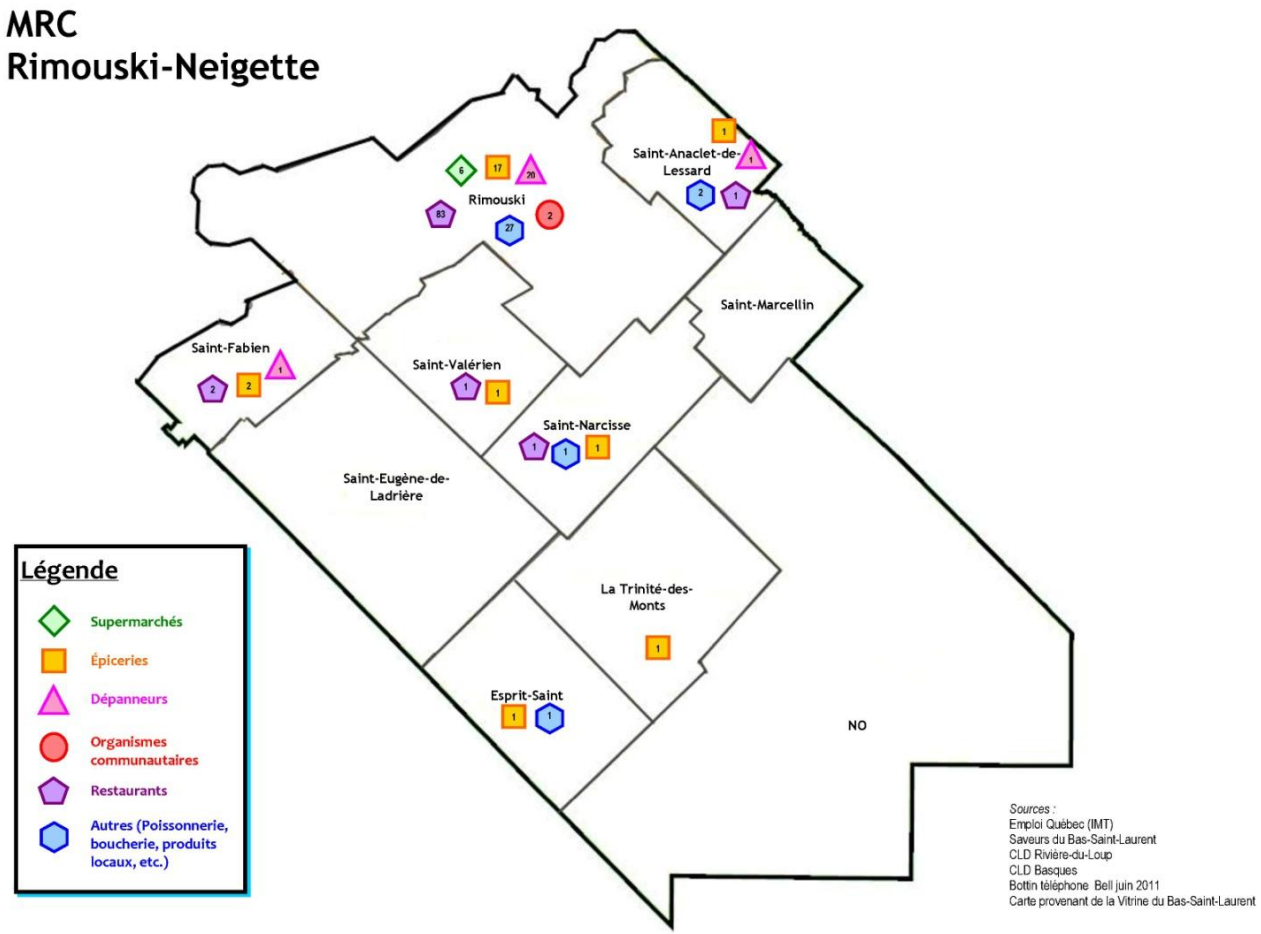

5.1.2 Transport et livraison

La localisation des épiceries « bon marché » et la question du transport sont également un enjeu important en ce qui concerne l'accès physique aux denrées alimentaires. Déjà, les travaux issus de l'ASIS RN sur la question du transport et sur le transport des denrées alimentaires identifiaient différentes problématiques. Tout d'abord, il a été identifié que les épiceries les moins chères se trouvent en périphérie de la ville. À ce sujet, voir les résultats d'une étude de l'ACEF Basses-Laurentides qui présente la moyenne du coût total du panier d'épicerie par entreprise (figure 9). Il ne faut pas oublier que les difficultés d'accès physique à une alimentation saine accentuent les inégalités sociales et ont un impact direct sur la qualité de vie des individus. (VIVRE EN VILLE, 2014 : p. 44)

Figure 9 : Moyenne du coût total du panier d'épicerie

(ACEF des Basses-Laurentides, 2012 : p.6)

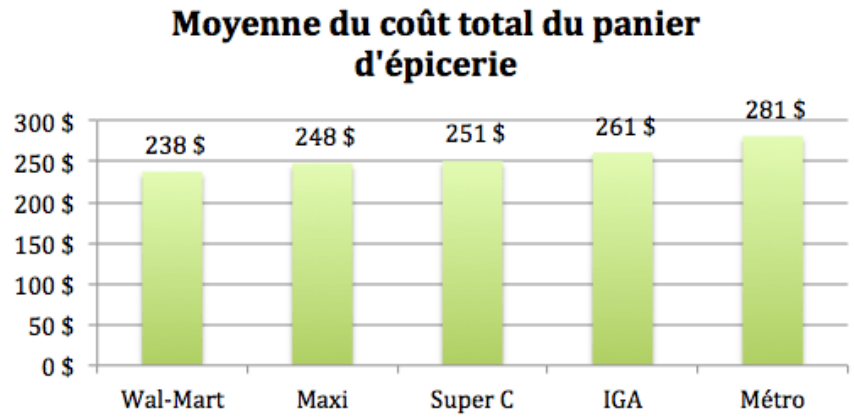

À Rimouski, le transport collectif ne se rend pas jusqu'aux épiceries situées en périphérie de la ville. De plus, les personnes qui prennent le transport collectif sont contraintes par la quantité de sacs qu'elles peuvent transporter.

En ce qui concerne le transport adapté, pour les personnes à mobilité réduite, les sacs doivent être accrochés derrière la chaise roulante. Même les taxis ont une limite sur la quantité de sacs pouvant être transportés et certains demandent un supplément s'ils doivent ouvrir la valise arrière pour y déposer des sacs, sans mentionner que le tarif des taxis n'est pas accessible pour tout le monde.

La question du transport vers les épiceries représente donc un enjeu important, particulièrement pour les personnes en précarité financière, les personnes à mobilité réduite ou vivant avec des limitations physiques, les aînés et les parents qui ont plusieurs jeunes enfants et qui n'ont pas de voiture. À cette réalité s'ajoute le fait que les épiceries « bon marché » n'offrent pas de livraison. En ce qui a trait aux épiceries offrant un service de livraison, différentes contraintes sont à considérer (montant total de l'épicerie, carte de membre, coût, distance à livrer). Ces services ne répondent pas à l'ensemble des

besoins, surtout pour les personnes vivant en situation de précarité financière[10]. Une des idées pouvant améliorer l'accès aux épiceries est d'instaurer un système de navette par autobus, reliant les grandes artères aux épiceries en périphérie de la ville, accessible à tout le monde.

> « En améliorant l'accès aux commerces alimentaires, mais également aux formes alternatives de production et de distribution (jardins communautaires et collectifs, marchés publics, kiosques de fruits et légumes, agriculture soutenue par la communauté), il est possible d'engendrer des impacts positifs sur la santé des populations. » (VIVRE EN VILLE, 2014 : p.44)

5.1.4 Installations et matériel

L'accès physique aux aliments soulève également la question des espaces et lieux où se déroulent les différentes actions liées à la SAPT. Pour les cuisines collectives, par exemple, l'accès à une cuisine gratuite est en enjeu important. Les organismes communautaires, qui portent la plupart du temps ce type de service, ne sont pas reconnus par la politique de soutien à la vie communautaire de la Ville de Rimouski, ce qui fait en sorte qu'ils doivent payer pour avoir accès aux centres communautaires de la Ville, qui contiennent des cuisines, souvent équipées, parfois même adaptées. L'accès à des espaces voués aux activités reliées à la sécurité alimentaire est d'ailleurs l'une des recommandations du comité sécurité alimentaire de l'ASIS RN (voir annexe 5).

En milieu rural, l'accessibilité à une cuisine afin d'organiser et d'offrir des cuisines collectives est également problématique. Certains milieux ruraux ont des collaborations entre les écoles et les cuisines collectives (pour la confection de collations pour les enfants), ce qui implique que la cuisine doit répondre aux normes et critères du MAPAQ, contrairement aux activités de cuisines collectives qui n'ont pas à répondre à ces mêmes exigences. Il devient donc encore plus difficile de trouver une cuisine où ces activités peuvent avoir lieu en respectant les normes de certification.

En plus des cuisines, l'accès à des espaces et des lieux physiques, par exemple pour entreposer des denrées alimentaires, pourraient répondre à un besoin chez les personnes en situation de précarité. Il faut dire que plusieurs personnes à faible revenu n'ont pas d'espace ou très peu d'espace d'entreposage dans leur demeure (par exemple chez les personnes vivant en chambre). De plus, l'absence de congélateur chez plusieurs ne permet pas de rapporter et congeler les aliments reçus en dons, achetés à l'épicerie ou cuisinés lors des cuisines collectives. Le manque d'espace pour entreposer les denrées fait en sorte que les gens doivent acheter en petite quantité. Ils ne peuvent donc pas profiter des spéciaux et des réductions sur les plus gros formats ou en

[10] Voir annexe 6.

période d'abondance (ex. légumes à l'automne). Dans ce sens, il devient absurde de proposer des trucs et façons de faire qui permettent d'économiser alors que certaines personnes n'ont pas le nécessaire chez elles pour le faire.

SYNTHÈSE DES CONSTATS

Accès physique aux aliments

- Coopératives de services alimentaires dans la ruralité
- Accessibilité produits locaux (paysage offre alimentaire)
- Localisation épiceries bon marché
- Difficultés de transport (collectif, adapté)
- Manque de matériel et d'installations pour offrir certains services

5.2 L'accès économique aux aliments

5.2.1 Coût des denrées

Le coût des denrées qui ne cesse d'augmenter et qui ne suit pas l'inflation apporte son lot de problème. Même les personnes bien nanties affirment qu'elles doivent suivre les spéciaux et choisissent l'épicerie où elles iront faire leurs achats. Quant aux personnes vivant en précarité, il est de plus en plus commun que ces personnes fassent leur épicerie dans des magasins à faible coût, tel le Dollarama. Or, il est à noter que ce type de magasin n'offre pas de produits frais, ce qui réduit les chances de consommer suffisamment de fruits et légumes entre autres. D'ailleurs, « au Québec, en 2009-2010, près de la moitié (48%) des adultes québécois ne consommaient pas le nombre minimal de portions de fruits et de légumes recommandé par le Guide alimentaire canadien (Statistique Canada, 2011). » (VIVRE EN VILLE, 2014 : p.20)

« Entre 1980 et 2009, le prix des aliments sains (fruits et légumes, par exemple) a augmenté plus de 40% plus rapidement que la moyenne des aliments, alors que le prix des aliments moins sains (boissons gazeuses, bière, beurre) a plutôt baissé. » (VIVRE EN VILLE, 2014 : p.30)

L'accès aux produits locaux peut être difficile et peut également s'avérer onéreux. Si on veut développer la consommation et la mise en marché de la production locale, il faut donc réfléchir à des façons de rendre les prix accessibles pour tout le monde, tout en assurant un salaire convenable aux producteurs et transformateurs.

Dans l'éducation à faire en lien avec la SAPT, il apparaît donc essentiel de miser sur la découverte des produits et façons de faire qui misent sur l'accessibilité et les façons de consommer et d'économiser. Plusieurs personnes en situation de précarité ont d'ailleurs développé de nombreux trucs et astuces desquels les actions pourraient s'inspirer, d'où l'importance d'impliquer les personnes concernées dans la réflexion et le développement de pistes de solutions.

Pour ceux qui sont dans une situation similaire à la mienne, faire une épicerie convenable est tributaire si et seulement le logement est abordable (donc subventionné).

- Une actrice lors d'un focus groupe

5.2.2 Conditions de vie et contexte socioéconomique

L'enjeu de la SAPT est lié à d'autres problèmes de survie. Il est difficile de bien s'alimenter quand les conditions de vie sont précaires. Malheureusement, l'alimentation est l'une des dépenses où il est possible de couper, contrairement au loyer et à d'autres dépenses qui sont fixes. Lorsque les revenus sont insuffisants pour répondre à l'ensemble des besoins, c'est souvent ce besoin de base qui ne sera pas comblé. Pour agir directement sur la SAPT, une bonification de l'aide directe accordée aux personnes en situation de précarité s'impose. Il ne faut pas oublier que la nourriture est émotive et rassembleuse et que cela a beaucoup d'impact lorsqu'elle est compressée dans un budget.

À cela s'ajoute la précarisation du marché de l'emploi, qui a une influence sur la qualité de vie et sur les revenus disponibles par ménage. Il n'est donc pas étonnant de constater l'augmentation continuelle des demandes d'aide alimentaires. Ces mêmes organismes qui subissent une augmentation de demandes d'aide doivent de leur côté faire face aux coupures et à la perte (ou la diminution) du financement de la part du gouvernement et des bailleurs de fonds. Le désengagement de l'État est un défi de taille auquel les organismes doivent pallier et qui n'est pas sans impact sur la communauté qui se trouve ainsi fragilisée.

Un calcul révisé réel (des instances gouvernementales) de ce que signifie une épicerie convenable suffisante pour tous, particulièrement pour les gens vulnérables afin qu'ils soient en santé (plutôt qu'en survie).

Plusieurs n'ont que 35$ par semaine pour l'épicerie (quand ils l'ont) alors qu'une épicerie suffisante nécessite plus que le double chaque semaine par personne (à peu près).

- Une actrice lors d'un focus groupe

SYNTHÈSE DES CONSTATS

Accès économique aux aliments

- Forte augmentation du coût des denrées (particulièrement pour les produits sains)
- Conditions de vie précaires vs SAPT
- Désengagement de l'État, manque de financement des organismes

5.3 Capacités individuelles et collectives

5.3.1 Préjugés et stigmatisation

En lien avec le développement des capacités individuelles et collectives, la question des préjugés est présente à différents niveaux. Il y a d'abord les préjugés face aux organismes et aux services offerts. Pour faciliter l'intégration à un service, les intervenants sociaux ont mentionné l'importance de la référence personnalisée et l'accompagnement physique vers l'organisme ou le service. Dans certains organismes, des cliques se forment et il peut parfois être plus difficile pour des nouvelles personnes de participer et d'accéder aux services.

Il y a ensuite les préjugés face à la pauvreté. Plusieurs nomment une désensibilisation face à la pauvreté, le fait que la pauvreté ne paraît pas toujours et qu'il existe différentes formes de pauvreté. La ténacité des préjugés et des idées préconçues créent la stigmatisation des personnes et apposent des étiquettes. Dans la lutte aux préjugés, il faut considérer les structures d'injustices mises en place, l'impact qu'elles ont sur les personnes au lieu de remettre à l'individu seul la responsabilité de ses conditions de vie. Il s'agit donc de changer nos paradigmes et de s'ouvrir à l'autre.

Ma fille reçoit chez elle deux amis de son fils. Elle s'était fait donner un manteau d'hiver, qu'elle offre à celui qui a un manteau usagé et abîmé. L'autre garçon, qui avait un manteau propre, lui confie ensuite en privé qu'il porte le manteau de son père, parce qu'il n'a pas de manteau à lui…Comme quoi les apparences sont parfois trompeuses et qu'on peut juger vite sans le vouloir !

- Une actrice lors d'un focus groupe

Finalement, il ressort l'importance de favoriser l'*empowerment*, le développement du pouvoir d'agir, dans tous les services offerts à la population. De plus, l'inclusion des personnes citoyennes dans les démarches, dans les organismes et dans les lieux de concertation permet de mieux répondre aux besoins en développant une vision globale et réelle des enjeux et des pistes d'action. L'expérience de l'ASIS RN est un bel exemple des impacts positifs de l'inclusion des personnes concernées aux structures de concertation et décisionnelles. Au-delà du développement de projet de manière concertée, l'inclusion des personnes en situation de précarité a permis d'apporter des changements de pratique chez les intervenants et dans les organisations, ce qui a contribué à réduire les préjugés et à travailler réellement à une société plus juste et inclusive.

C'est difficile de dépendre des autres, on n'ose pas aller vers organismes, c'est difficile de demander de l'aide…on a un orgueil à raconter son histoire et de sortir ce que tu as dans les tripes…ce n'est pas tout le monde qui est capable d'aller chercher l'aide et les services…

- Une actrice lors d'un focus groupe

5.3.2 Transmission du savoir- développement du tissu social

Dans les pistes d'action pouvant favoriser la SAPT, plusieurs ont mentionné le retour aux façons de faire de nos ancêtres. En effet, apprendre à faire des conserves, à cuisiner de grosses quantités et à congeler les surplus sont différentes façons de bien s'alimenter tout en économisant. L'importance de savoir d'où proviennent les aliments que nous consommons et comment les conserver, comment faire des réserves pour en garder plus longtemps permettent de manger davantage de produits locaux et frais. En effet, il s'agit de développer l'autonomie alimentaire de notre région et de ne plus dépendre de l'extérieur, ou du moins, réduire le lien de dépendance en favorisant une plus grande souveraineté alimentaire.

Le manque de transmission du savoir-faire relatif à l'alimentation est un problème identifié par plusieurs. Certains ont mentionné l'intérêt de développer et favoriser des lieux mixtes qui pourraient permettre une forme de transfert de connaissance et de parrainage pour mieux répondre aux besoins de base. Plusieurs ont mentionné l'importance de miser sur des projets intergénérationnels, mettant à profit l'expérience de vie et les connaissances des personnes aînées. Ce type de collaboration valorise la culture du partage et permet également de briser l'isolement.

Pour les gens n'ayant pas de famille proche, l'entraide et l'isolement social peuvent être problématiques. Les personnes consultées ont abordé l'idée du troc, d'une culture basée sur les échanges de services, qui serait à développer. Il y a certes *l'Accorderie de Rimouski-Neigette*[11] qui a cette mission à cœur, mais pour certains, le fait de devoir donner des heures en échange d'un service ne convient pas.

« Le partage d'aliments est au cœur du lien familial et social : il participe à la construction des identités et des mémoires collectives (Holztman, 2006). » (VIVRE EN VILLE, 2014 : p.19)

Dans ce sens, plusieurs personnes ont mentionné l'intérêt et la pertinence de miser sur la culture du bénévolat et de l'engagement social. Il semble par contre qu'il y ait en ce moment une baisse dans la relève bénévole. En fait, pour certains services offerts par exemple aux aînés, les bénévoles sont de plus en plus âgés eux-mêmes. Quant à la nouvelle génération de retraités (les baby boomers) il semble qu'ils préfèrent en général réaliser du bénévolat de courte durée, sans engagement à long terme, ce qui implique une nouvelle organisation du bénévolat dans certains organismes. À ce sujet, le Centre d'action bénévole de Rimouski est actuellement en train de réaliser un portrait qui traite du bénévolat dans la MRC.

La question de l'engagement social, l'idée d'avoir des échanges donnant-donnant sont ressorties comme des pistes d'action pouvant répondre au besoin de transmission du savoir tout en favorisant le développement du tissu social.

5.3.3 Valoriser les bonnes pratiques

À plusieurs reprises, les personnes consultées lors du portrait ont mentionné le désir de consolider les services et les initiatives déjà existantes au lieu de développer de nouveaux projets. Il a été question de persévérer dans les idées, de continuer à faire ce qui est fait, d'enraciner les idées afin que le développement vienne par lui-même et que les changements soient réalisés à travers de petits détails[12].

Plusieurs ont exprimé le besoin de mieux connaître les organismes et de faire une meilleure promotion des services offerts. Le bottin des services en sécurité alimentaire[13] a été identifié comme un outil intéressant pour faire la diffusion des services, mais il doit être mis à jour et diffusé et une version

[11] **Accorderie de Rimouski-Neigette :** organisme visant les échanges de services entre les individus, où la monnaie d'échange est le temps et non l'argent.
[12] Traduction libre provenant d'une actrice lors d'un focus groupe.
[13] Réalisé dans le cadre d'un des projets du comité sécurité alimentaire de l'ASIS RN, outil de référence pour les organisations.

pourrait être adressée à la population en général afin qu'il serve d'outil de communication et de référence. Les acteurs trouvent qu'il devrait y avoir une plus grande visibilité des services afin de mieux faire les références, mais aussi de manière à mieux travailler ensemble.

Il a aussi été question de mettre en valeur les bons coups et diffuser les pratiques gagnantes au niveau de la SAPT. De nombreuses actions sont réalisées sur le terrain et plusieurs mentionnent de ne pas les connaître suffisamment, alors qu'elles pourraient devenir des sources d'inspiration et qu'elles pourraient faire naître de nouveaux maillages, de nouvelles façons de faire ou être davantage soutenues si elles étaient plus connues de la population. L'idée est de ramener à ce qui se fait déjà, ce qui est possible, et ce qui fait vivre la communauté.

Dans le même ordre d'idée, il serait intéressant de s'assurer que la diffusion des bonnes pratiques et des actions se fassent dans une vision multisectorielle afin de favoriser l'échange d'information et de connaissance des acteurs des différents secteurs d'activité.

SYNTHÈSE DES CONSTATS

Capacités individuelles et collectives

- Lutte aux préjugés à poursuivre
- Inclusion des citoyens dans les lieux de concertation, organismes, etc.
- Transmission du savoir et des connaissances
- Développement du tissu social- intergénérationnel, bénévolat
- Faire connaître les bons coups
- Consolider au lieu de développer

5.4 Norme sociale en faveur d'aliments sains

5.4.1 Changement de valeur : mettre l'alimentation au cœur de notre vie

Afin de favoriser la SAPT, un changement de mentalité et de culture s'impose. Au niveau individuel, les personnes consultées ont mentionné l'intérêt de revoir notre cycle de consommation et le rôle que nous avons en tant que consommateur. La SAPT demande un investissement personnel et certains ont

l'impression qu'en ce moment, il y a plutôt une attitude passive. Il a été question de prendre du temps de qualité pour bien s'alimenter, pour cuisiner et prendre les repas. Il est aussi question de retourner à la normalité d'avoir et de manger des légumes de saison, d'accepter que certains aliments ne fassent pas partie de notre alimentation à tout moment de l'année. À ce sujet, les producteurs et certaines entreprises agroalimentaires font déjà un travail de sensibilisation et d'éducation, mais il reste encore du travail à faire.

Si nous voulons que la SAPT soit au cœur de notre vie, il faut également voir à ce qu'il y ait des ressources humaines, par exemple dans les municipalités ou dans les institutions, qui portent et soutiennent les actions et les projets. Bref, il semble qu'un changement de vision et de valeur permettraient de placer l'alimentation au cœur de notre vie et reprendre sa place vitale.

De plus, la précarité des travailleurs, le rôle et l'importance du travail dans nos vies aujourd'hui jumelés au rythme de vie effréné, le besoin de consommer et la difficulté de concilier le travail, la famille, les loisirs, et toutes les autres sphères de vie sont des obstacles à la SAPT. En fait, plusieurs personnes consultées ont mentionné qu'elles avaient parfois de la difficulté à prendre le temps de temps de cuisiner (malgré les connaissances et les moyens financiers), car elles ont l'impression de manquer de temps. Plusieurs recherches démontrent d'ailleurs que de plus en plus, la population en général a tendance à consommer des aliments transformés ou ultra-transformés, ce qui n'est pas sans impact sur la santé globale des individus puisque ces aliments contiennent plus de sucre et de sel et ont une faible qualité nutritionnelle comparée aux aliments frais ou peu transformés (Moubarac et Batal, 2016).

5.4.2 Actions politiques

Pour soutenir et développer des actions en lien avec la SAPT, une volonté politique et du financement sont de toute évidence des conditions gagnantes. Il y a également un travail de mobilisation et de la sensibilisation autour de la SAPT à réaliser. Lors des consultations, il a aussi été question de sensibiliser et de travailler avec les élus afin de faire avancer certains dossiers politiques. Si certains enjeux peuvent se résoudre en développant des services ou des projets, plusieurs nécessitent des changements structurels et politiques. Dans ce sens, il y a un travail de représentation et de mobilisation afin d'apporter des changements structurels dans l'offre de service à la communauté.

L'idée d'avoir un leader national, par exemple la Table québécoise sur la saine alimentation, permettrait notamment de donner du poids à cette cause. Des actions auprès des commerçants pourraient également être envisageables, afin de les sensibiliser à l'accessibilité de l'alimentation, à l'offre alimentaire et à la promotion des produits. Dans ce sens, plusieurs sont choqués par les « mauvais spéciaux » en début de mois, au moment où les prestations d'aide de

dernier recours et autres formes d'allocation sont versées, c'est-à-dire les spéciaux sur la malbouffe ou sur des produits de luxe plutôt que les produits de base. (ACEF BL, 2012 : p.5)

Il s'agit aussi de revoir ce qu'est la santé, de miser sur l'éducation et sur la valeur énergétique des aliments de manière à faire de meilleurs choix alimentaires. Dans ce sens, il faut aussi revoir les messages envoyés et les façons de parler de la SAPT afin d'adopter un message uniforme et juste. Certains ont d'ailleurs l'impression que le sujet devrait être abordé différent, qu'il devrait y avoir une plus grande corrélation entre la santé globale et l'alimentation, notamment auprès des aînés, qui croient souvent davantage à la pilule magique qu'aux changements alimentaires afin de développer une plus grande santé. Il ne faut donc pas oublier d'évaluer le coût social d'être malade et mettre davantage en évidence le lien entre l'environnement, la société et les individus dans la question de la prévention des maladies. Il ne faut pas passer à côté de l'impact de l'alimentation sur la santé de la population.

SYNTHÈSE DES CONSTATS

Norme sociale en faveur d'aliments sains

- Rôle de consommateur et importance de la SAPT dans notre vie
- Messages envoyés et vision de la SAPT
- Importance des actions politiques

PARTIE C : LA SUITE DU PORTRAIT

Cette dernière partie exprime les rêves et les souhaits énoncés par les acteurs lors des focus groupes lorsque la question leur était posée. Ces rêves permettent de donner des pistes sur des suites possibles au portrait et sur la motivation des acteurs à agir sur la SAPT. Vous trouverez également une partie traitant de la suite du portrait (phase 2) prévue dès l'automne 2016. Finalement, une section traitera des recommandations générales suite au portrait.

Je rêve d'une communauté où la SAPT est une priorité…que les actions dans les secteurs y soient reliées.

- Une actrice lors d'un focus groupe

6. Un rêve commun : une MRC nourricière

De façon générale, les acteurs consultés portent le rêve de voir le territoire se transformer en MRC nourricière. Les projets souhaités sont des projets globaux, qui nécessitent la contribution d'un ensemble de partenaires sur le terrain. En effet, les gens désirent améliorer l'approvisionnement local pour tout le monde en développant davantage l'agriculture, l'accès aux installations et aux connaissances liées à la production, la transformation et la consommation alimentaire. Il y a le souhait de développer une certaine souveraineté alimentaire pour la région. De plus, les acteurs souhaitent voir le paysage alimentaire se transformer afin de faciliter l'accès physique et économique aux produits locaux, que ce soit dans les grandes épiceries, dans l'offre alimentaire chez les restaurateurs ou dans les institutions, et ce, en ruralité autant qu'en ville.

La figure 10 présente un exemple de ville nourricière, dans laquelle se côtoient à la fois des lieux et des moyens de production alimentaire, de transformation, de distribution, de consommation et de gestion des matières résiduelles. C'est une façon innovante de voir et de penser les villes, afin de développer un système alimentaire local, de proximité et adapté aux besoins et aux réalités du milieu.

Figure 10 : Activités et infrastructures alimentaires sur le territoire (VIVRE EN VILLE, 2014 : p. 76-77)

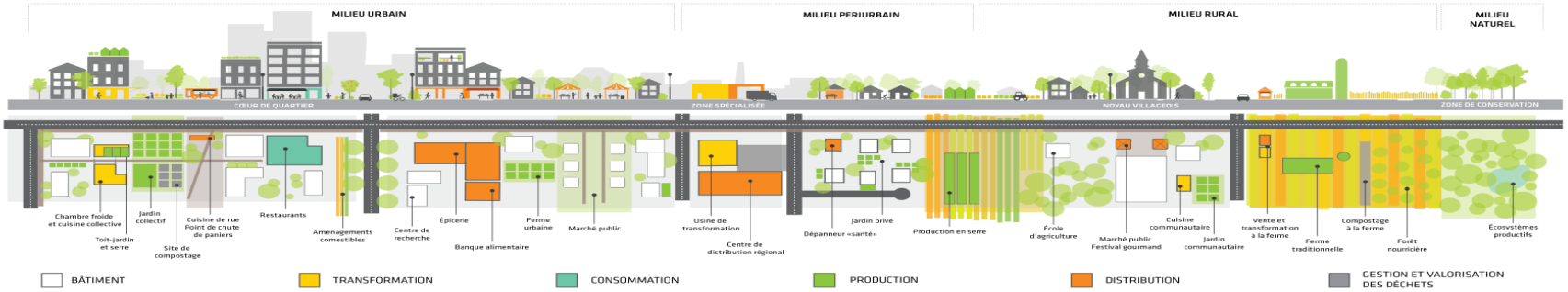

6.1 Cinq ingrédients pour des villes nourricières

Pour développer une ville nourricière, il faut avoir une vision globale et systémique des enjeux rattachés à l'alimentation. L'ouvrage de référence Villes nourricières propose cinq ingrédients à mettre en place afin d'y parvenir (voir figure 11). Pour y arriver, il faut également avoir la collaboration et l'expertise de différents acteurs, rassemblés autour d'une même cause, avec des objectifs communs.

Le portrait SAPT expose différents défis et réalités en les catégorisant par enjeu, mais en réalité, tous ces enjeux sont interreliés et doivent être considérés l'un par rapport à l'autre.

Figure 11 : Cinq ingrédients pour des villes nourricières

(VIVRE EN VILLE, 2014 : p. 49)

6.2 Un porteur de projet

Une des principales difficultés en lien avec le développement de la saine alimentation pour tous est liée au manque de ressources et de porteur d'une telle mission (ASIS RN, 2016 : p.175). En termes de services, Moisson revient comme un acteur incontournable, mais l'organisme travaille déjà fort à maintenir ses services en tenant compte de l'augmentation de la demande et des besoins, alors il est difficile d'imaginer que cet organisme saura développer et soutenir un ensemble de nouveaux projets.

Plusieurs personnes ont exprimé le rêve de voir naître une nouvelle organisation, ou du moins, une nouvelle structure qui permettrait d'offrir à la population un ensemble de services en lien avec la SAPT. Dans d'autres villes, notamment à Montréal ou à Québec, la présence de Carrefours alimentaires, inspirés du concept de Community food centre, permettent d'offrir à l'ensemble de la population des services à la fois d'éducation, de production et de transformation des aliments (voir la figure 12).

Différentes idées ont été émises par les acteurs rencontrés, que ce soit des cafés à faible coût ou avec des tarifications libres; un organisme qui offrirait un soutien et une animation au niveau du jardinage, l'accès à une cuisine collective pour transformer les récoltes et des ateliers éducatifs pour développer de nouvelles connaissances et compétences culinaires; le développement de l'agriculture urbaine, etc. Plusieurs initiatives intéressantes existent déjà au Québec et pourraient servir d'exemples pour développer et adapter des projets à la réalité locale de la MRC[14]. À cet égard, la figure 13 présente les retombées directes et indirectes d'un projet fédérateur, c'est-à-dire d'un projet global offrant une variété de services en lien avec l'alimentation.

Figure 12 : Sphères d'activités d'un CFC
(source : http://cfccanada.ca/)

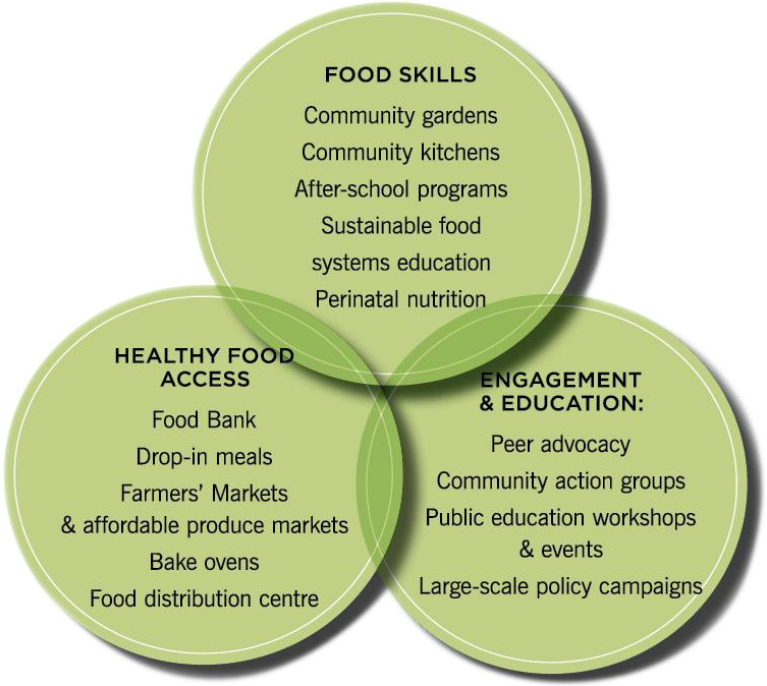

[14] À ce sujet, voir la Recension des initiatives en autonomie alimentaire de Montréal, Renaud et Royer (2012).

Figure 13 : Retombées directes et indirectes d'un projet fédérateur (Renaud et Royer, 2012 : p. 112)

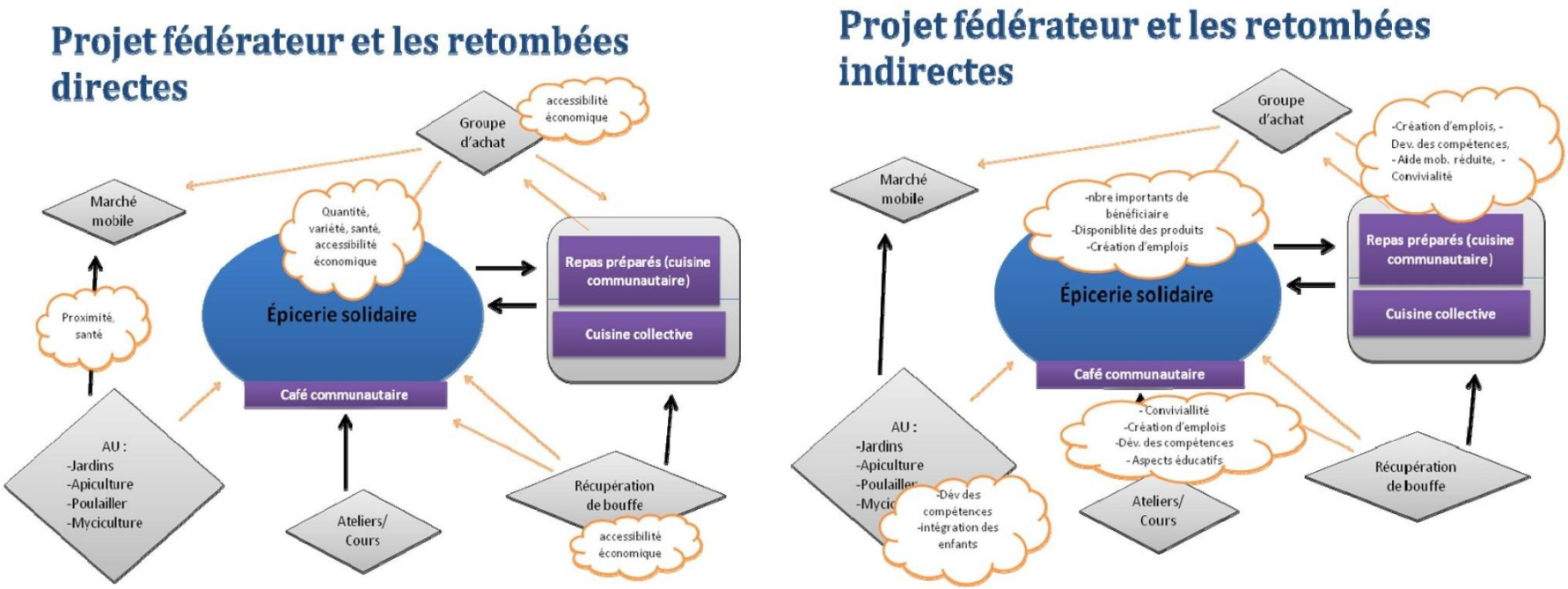

7. Prochaines étapes

7.1 Phase 2 du portrait SAPT

Il est déjà prévu qu'à l'automne 2016, une phase 2 du portrait SAPT se déroule. L'objectif de cette deuxième phase est d'accompagner le développement d'une concertation autour de la SAPT, en incluant de nouveaux partenaires, issus des secteurs d'activité consultés (population citoyenne, secteur communautaire, secteur municipal, services de garde et éducatifs, secteur agroalimentaire et réseau de la santé). Pour le moment, la forme que prendra la concertation reste à voir. Par contre, le portrait a permis de mettre en évidence le besoin de réseautage et le développement de partenariat afin de développer et de travailler ensemble à offrir des services et outils en SAPT tout en agissant sur les normes sociales, en développant des actions politiques et en diffusant davantage l'information au niveau des services et outils offerts.

L'amorce d'une concertation pourra donner naissance à des projets novateurs, mais aussi soutenir les projets et services déjà existants. Les partenaires auront donc le mandat de travailler ensemble à un plan d'action, auquel les acteurs concernés, selon leur rôle et expertise, pourront se joindre. Quant au financement, il sera à voir de quelle provenance et de quelle manière pourront être utilisée les sommes dédiées à la SAPT, qu'elles proviennent de la santé publique, du gouvernement ou des différents bailleurs de fonds. La figure 12 illustre bien les étapes réalisées et à venir.

Figure 14 : Une stratégie alimentaire locale en 6 étapes
(VIVRE EN VILLE, 2014 : p.114)

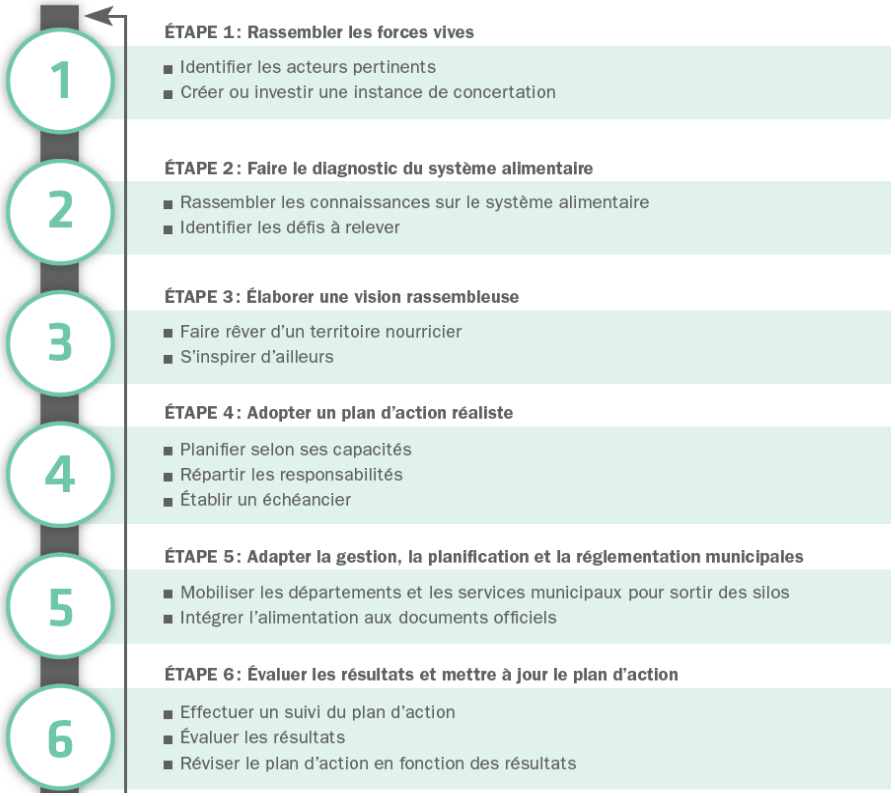

7.2 Propositions des partenaires

Lors de la rencontre de validation du contenu du portrait, les acteurs présents ont eu la chance de se prononcer sur les priorités souhaitées et sur la contribution qu'ils pourraient avoir dans le futur. Le même questionnaire a été envoyé à l'ensemble des acteurs qui a participé aux focus groupes (voir annexe 2).

Les réponses au questionnaire mettent en évidence l'intérêt pour la SAPT chez les acteurs rencontrés. Dans l'ensemble, les acteurs veulent participer et contribuer au développement de la SAPT, que ce soit en participant à une forme de concertation ou à des actions spécifiques. Voici donc une synthèse des résultats des 20 questionnaires compilés.

Parmi les constats qui ont le plus touché les acteurs, les trois priorités sur lesquelles les acteurs désirent travailler sont :

- l'éducation et la formation, le développement et la transmission du savoir (acheter, cuisiner et consommer) (16 répondants sur 20);
- l'accessibilité aux denrées alimentaires, plus spécifiquement par rapport à la question du transport (15 répondants sur 20);
- la concertation de tous les acteurs (incluant les personnes citoyennes) en vue de développer un plan d'action et davantage de collaboration (10 répondants sur 20).

Figure 15 : Intérêt des acteurs à participer à la suite du développement de la SAPT

Participation à une table de concertation	13/20
Travail sur un projet spécifique	13/20
Référence vers services	11/20
Diffusion d'information	12/20
Mobilisation et actions politiques	11/20
Autres	1/20

D'autres enjeux ont également été soulevés par les acteurs, soit le souci que les travaux en SAPT s'adressent réellement à l'ensemble de la population, peu importe l'âge et le revenu. Dans ce sens, certains ont nommés que la concertation doit dépasser le cadre de COSMOSS, qui s'adresse aux jeunes 0-30 ans et à leurs familles, afin de considérer les aînés et les personnes seules dans le choix et la mise en œuvre des actions. D'autres ont fait mention que la SAPT est un problème de société, qui n'est pas uniquement rattaché à une question de pauvreté. Il y a un désir que les actions s'adressent à l'ensemble de la population, afin de ne pas perpétuer les préjugés et la stigmatisation. Finalement, les acteurs ont mentionné le besoin de continuer à travailler et réfléchir ensemble sur cet enjeu, parce qu'il est complexe, primordial et soulève de nombreuses problématiques sociales autres, que ce soit au niveau du transport, du travail, du mode de vie ou des relations sociales.

8. Recommandations générales

1. **Mobiliser et organiser une concertation multisectorielle autour de la SAPT;**

L'intérêt des acteurs pour la SAPT et la complémentarité du rôle et des mandats de chaque secteur d'activité confirment la pertinence de mettre en place et soutenir une concertation multisectorielle. Ce lieu de concertation devrait également inclure des personnes citoyennes, d'âge, de revenus différents idéalement représentant l'ensemble des municipalités du territoire. Dans le même sens, les actions devront prendre en considération les enjeux pour toutes les personnes, peu importe leur âge, leur revenu ou le territoire où elles habitent dans la MRC.

2. **S'assurer d'avoir une ressource compétence et motivée pour soutenir et accompagner les acteurs dans le développement et la réalisation des actions en SAPT;**

Dans l'idéal, la possibilité d'avoir une ressource dont le mandat est directement lié à la SAPT permettrait de mieux soutenir et accompagner les acteurs à travers les actions réalisées, en plus d'assurer un rôle de mobilisation et de concertation. Cette même personne pourrait également poursuivre le travail de réflexion, de documentation et de partage de connaissances autour de la SAPT; ou du moins, stimuler le partage d'information auprès des acteurs qui possèdent une expertise à ce niveau. Finalement, la ressource pourrait faire des représentations auprès des instances et des acteurs-clés et réaliser des actions à caractère politique afin de faire avancer les dossiers nationaux en matière de SAPT.

3. **S'attacher aux structures, aux instances et aux mandats déjà existants chez les différents partenaires et décloisonner les actions;**

Le portrait a permis de démontrer que plusieurs actions et pistes d'actions sont déjà en cours dans la MRC. Lors de l'élaboration du plan d'action en SAPT, il sera important de considérer ce qui est déjà réalisé et s'attacher aux partenaires en place. Par exemple, pour des actions qui s'adressent aux jeunes 0-30 et à leurs familles, COSMOSS pourrait être un partenaire intéressant. Il serait également intéressant de s'appuyer sur les politiques (ex. politique alimentaire de la Ville) et sur des plans de développement (PDZA) pour mettre en place des actions en partenariat avec des structures existantes. Finalement, les actions devraient chercher la mobilisation d'un ensemble de partenaires et sortir du travail en silo afin de proposer des alternatives globales.

Conclusion

La réalisation du portrait en *Saine alimentation pour tous* dans la MRC de Rimouski-Neigette a permis de mettre en évidence l'intérêt de plusieurs acteurs pour ce thème. Parmi les acteurs qui ont contribué au portrait, il est intéressant de remarquer que plusieurs ne participent pas déjà à une forme de concertation autour de cet enjeu. La profondeur des discussions et la recherche active de solutions aux problématiques énumérées permettent de croire qu'il y aura une mobilisation forte et un désir de contribuer à la réflexion et à la mise sur pied d'un plan d'action pour améliorer la SAPT dans la MRC.

La SAPT est un sujet vaste, rattaché à nos valeurs et émotions, et constitue une partie intégrante de notre mode de vie. Dans ce sens, il est important de prendre le temps de travailler ensemble et développer les meilleures façons de faire pour répondre à ce besoin primordial.

Espérons que la volonté des acteurs, l'intérêt pour cet enjeu et le désir de partenariat sauront offrir des occasions d'innovation sociale et le développement de projets structurants pour la communauté, malgré les conditions socio-économiques difficiles.

Références bibliographiques

ACEF des Basses-Laurentides. (2012) Les spéciaux dans les épiceries. Récupéré le 7 mars 2016 du site de l'ACEF BL, section dossiers en défense des droits : http://acefbl.org/

ASIS RN. (2016). Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette, Bilan des activités 2011-2016. Projet financé dans le cadre du PSIS 2010-2015. 208 pages.

Bottin des services en sécurité alimentaire. (2015) : Voir avec l'organisatrice communautaire enfance, jeunesse, famille du CISSS pour en avoir une version.

Centre d'action bénévole Rimouski-Neigette. (2015). Rapport d'activités 2014-2015. 23 p.

Coalition québécoise sur la problématique du poids. (2013). Un trio de recommandations pour permettre aux jeunes de développer leurs compétences alimentaires et culinaires à l'école. Récupéré le 10 mars 2016 du site : www.cqpp.qc.ca

Community Food Centres : http://cfccanada.ca/

COSMOSS. (2015). Cadre de référence. Démarche de planification stratégique intégrée COSMOSS 2015-2020. 25 p.

COSMOSS. (2015). Outil aide-mémoire PAS. 2 p.

Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent. (2015). Guide de référence pour le choix des orientations en matière de saine alimentation pour tous. Programme de soutien financier en santé publique pour une Saine alimentation pour tous 2015-2020. 17 p.

INSPQ. (2013). Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions. 61 p.

Les Banques alimentaires du Québec. (2015). Bilan-Faim Québec 2015, 49 p.

Martin, Thérèse. (2015). Une épicerie coopérative réunira cinq municipalités et deux MRC. Récupéré le 14 mars 2016 du site : www.lavantage.qc.ca

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2015). FICHE - Améliorer l'offre alimentaire dans les commerces de proximité situés dans des secteurs défavorisés (dépanneurs, pharmacies, petites épiceries, etc.). 24 p.

Moisson Rimouski-Neigette. (2015). Les Fruits Partagés : bilan 2015. 8 p.

Moisson Rimouski-Neigette. (2015). Rapport d'activités 2014-2015. 26 p.

Moubarac et Batal. (2016). Consommation d'aliments ultra-transformés et la qualité de l'alimentation chez les Québécois. 22 p.

Palardy, Jonathan. (2016). Projet d'agriculture communautaire d'Argenteuil. 33 p.

Québec en forme. (2015). Guide de réflexion : ensemble vers une saine alimentation pour tous, 11 p.

Regroupement des cuisines collectives du Québec : http://www.rccq.org/fr

Renaud et Royer. (2012). Recension des initiatives en autonomie alimentaire. Recherche en sécurité alimentaire dans le contexte de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale à l'Îlot Pelletier. 133 p.

VIVRE EN VILLE (2014). Villes nourricières : mettre l'alimentation au cœur des collectivités. 141 p. (coll. Outiller le Québec; 6). (www.vivreenville.org)

Annexe 1

QUESTIONNAIRE (focus groupe)

1. **Portrait actuel de la SAPT dans la MRC Rimouski-Neigette**

   - Que connaissez-vous de la saine alimentation pour tous (SAPT)?
     Rappel de la définition : *La saine alimentation pour tous* est possible dans un milieu qui permet à tous, sans distinction selon le statut économique et social, de pouvoir s'approvisionner, choisir, préparer et conserver des aliments qui permettent de maintenir la santé.

   - Quels sont votre rôle et votre contribution à la SAPT?
     Sous-questions :
     - ✓ Quelle est votre vision de la SAPT?
     - ✓ Quelles actions réalisez-vous en lien avec la SAPT?
     - ✓ Avec quelles personnes réalisez-vous ces actions ?

   - Que connaissez-vous de ce qui se fait déjà sur le territoire?

   - Travaillez-vous en partenariat avec d'autres secteurs d'activités? De quelle manière ?
     Sous-questions :
     - ✓ Communautaire
     - ✓ Santé
     - ✓ Agroalimentaire
     - ✓ Municipal
     - ✓ Milieu scolaire et petite enfance

2. **Points forts de ce que ce qui se fait déjà**
   - Selon vous, quels sont les milieux, services, projets, organisations, politiques qui contribuent fortement à la SAPT?

   Sous-questions :
   - ✓ Communautaire
   - ✓ Santé
   - ✓ Agroalimentaire
   - ✓ Municipal
   - ✓ Milieu scolaire et petite enfance

   - Quels sont les points forts de ce qui se fait déjà au niveau de la SAPT?

     Sous-questions :
     - ✓ Quelles sont les retombées des actions?
     - ✓ Les impacts sur la communauté?
     - ✓ Votre participation?
     - ✓ Avez-vous un rapport d'activités, des statistiques, des données à fournir?

   - Selon vous, quelles sont les conditions gagnantes pour le déploiement de la SAPT (répondre aux mandats, offrir services, etc.)?

     Sous-questions :
     - ✓ Par secteurs d'activités (communautaire, santé, agroalimentaire, municipal, scolaire et petite enfance)
     - ✓ Partenariat
     - ✓ Continuité des services

3. **Points à améliorer par rapport à ce qui existe**
   - Quelles améliorations croyez-vous que le milieu devrait faire afin de mieux répondre aux besoins en lien avec la SAPT?

Sous-questions :

- ✓ Qu'êtes-vous prêts à faire?
- ✓ Comment le milieu devrait-il se mobiliser?
- ✓ Comment travailler à une vision commune et une continuité des services?
- ✓ Par secteur d'activité : communautaire, santé, agroalimentaire, municipal, milieu scolaire et petite enfance

- Quelles difficultés/obstacles rencontrez-vous par rapport à ce que vous croyez qui devrait être améliorer/bonifier en lien avec la SAPT?

Sous-questions :

- ✓ Communautaire
- ✓ Santé
- ✓ Agroalimentaire
- ✓ Municipal
- ✓ Milieu scolaire et petite enfance

4. **À développer pour notre MRC**
   - Qu'est-ce qui manque au niveau de la SAPT? Quelle contribution voyez-vous pour chaque acteur?
   - Que seriez-vous prêts à faire?
   - Vos rêves, vos souhaits en lien avec la SAPT?

5. **Conclusion**
   - Autre chose à ajouter?
   - Question et commentaire sur le déroulement de l'activité (focus groupe)?
   - Les suites (rencontre de validation du contenu et discussion, élaboration de priorités de changements

Annexe 2

Questionnaire (rencontre validation du contenu du portrait)

1. Parmi tous les constats, lesquels vous touchent particulièrement et pourquoi?

2. Si vous aviez à choisir 3 priorités afin de déterminer des actions à poser en matière de SAPT, lesquelles choisiriez-vous?

Priorité (en ordre d'importance 1 à 3)	Faites-vous déjà des actions en lien cette priorité ?	Commentaires
1.		
2.		
3.		

3. Êtes-vous prêts à participer à travailler sur certains dossiers relatifs à la SAPT? (cocher la/les réponses qui vous correspondent)

Participation à une table de concertation	
Travail sur un projet spécifique Lequel?	
Référence vers services	
Diffusion d'information	
Mobilisation et actions politiques	
Autres	

4. Dès l'automne 2016, il est prévu qu'une phase 2 du portrait se réalise, de manière à accompagner la mise sur pied d'une concertation autour de la SAPT et inclure des partenaires provenant de différents secteurs d'activité. Voulez-vous être invité à y participer ?

Oui Non Peut-être

Si oui, merci de laisser vos coordonnées pour que l'on vous recontacte :

Nom	**Téléphone**	**Adresse électronique**

Secteur d'activité représenté	**Nom de l'organisation que vous représentez s'il y a lieu**
Population citoyenne Communautaire Municipal Services de garde et éducatifs Agroalimentaire Réseau de la santé (CISSS)	

5. Commentaires (suggestions, idées) sur la démarche et sur la suite :

Annexe 3

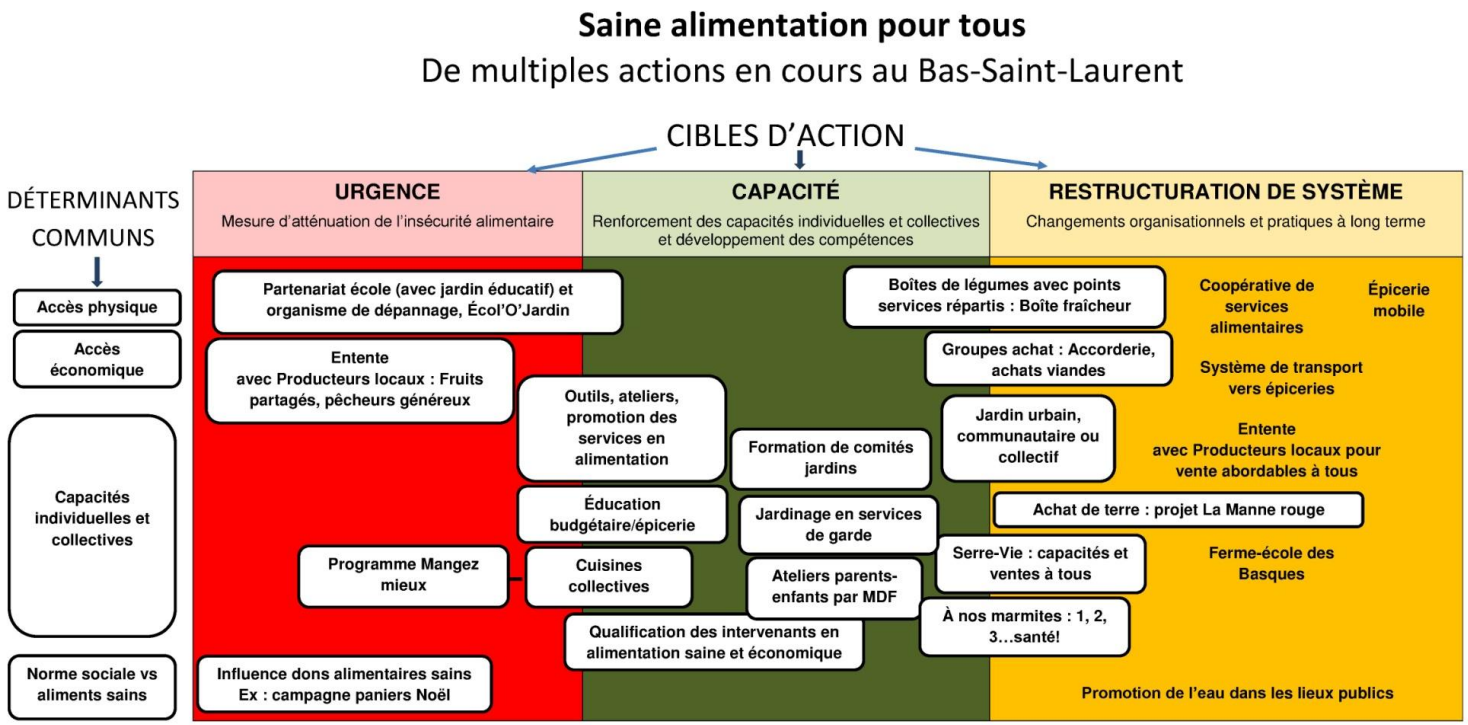

Juillet 2015 Julie Desrosiers et Marie-Josée Tremblay, Direction de santé publique du CISSS du BSL

Annexe 4

Recommandation 6 : Bonifier et élargir l'offre de cuisines collectives de la MRC Rimouski-Neigette.

Les recherches faites pour constituer le bottin des ressources en sécurité alimentaire ainsi que la formation sur le démarrage et l'animation de cuisines collectives organisée en collaboration avec le RCCQ ont favorisé plusieurs prises de conscience au sujet de l'offre locale de cuisines collectives.

- L'offre de cuisines collectives actuelle ne répond pas à la demande de la population de la MRC Rimouski-Neigette. Ce constat a été affirmé et démontré à de nombreuses reprises tout au long de la démarche du comité sécurité alimentaire.
- Les critères d'admissibilité des groupes existants sont souvent liés à la clientèle cible des organismes qui offrent le service (familles, femmes, personnes à faible revenu, personne présentant un problème de santé mentale, étudiant(e)s, etc.). Cette situation limite la participation de certain(e)s et peut contribuer à biaiser l'analyse du problème en éloignant certaines personnes des services.
- Les groupes ayant participé aux formations du RCCQ éprouvent le besoin de se réseauter pour avoir un meilleur accès aux ressources (denrées, locaux) et formations.

D'autre part, l'initiative *Les Cuisines en Action* menée dans le cadre de l'ASIS a révélé le besoin de cuisines collectives chez les personnes présentant des défis particuliers (handicap physique, mental, etc.) Le besoin d'un lieu physique adapté (cuisine adaptée) pour cette clientèle est toujours présent. Finalement, l'accès à un congélateur à faible coût pour les organismes offrant des services et les personnes y participant est toujours présent.

(ASIS RN, 2016 : p.177)

Annexe 5

Recommandation 7 : Mettre à la disposition des organismes et regroupements œuvrant en sécurité alimentaire des espaces voués à leurs activités

Les travaux du comité ont permis d'identifier le manque de ressources des organismes et regroupements existants ainsi que le besoin d'espaces physiques voués aux activités dédiées à la promotion de la sécurité alimentaire.

La principale piste qui fut mise sur la table est la création d'un lieu multifonctionnel pouvant être prêté ou loué à faible coût aux organismes et regroupements réalisant des projets de divers ordres :

- Cuisines collectives (cuisine adaptée, partage de matériel de cuisine, four, réfrigérateur, congélateur, etc.);
- Groupes d'achats;
- Entreposage de denrées;
- Lieu de réunion;
- Nouvelles parcelles de jardinage collectif et communautaire;
- Etc.

Selon les membres du comité, la Ville de Rimouski devrait adopter une politique de reconnaissance des organismes favorisant l'accès à ses locaux aux organismes et regroupements communautaires. La *Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes* du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Rimouski ne reconnait uniquement comme partenaires les organismes œuvrant dans les secteurs d'activités du sport, de la culture, des loisirs et des événements (Ville de Rimouski, 2011). Les organismes et regroupements communautaires, bien souvent en situation de précarité, ne peuvent donc pas avoir accès aux locaux de la ville gratuitement, et ce, bien qu'ils contribuent grandement au dynamisme de la vie communautaire du territoire.

(ASIS RN, 2016 : p.177)

Annexe 6

Services de commande et de livraison d'épicerie
Épiceries de la région de Rimouski

IGA extra rue Sirois 418-724-2244	-Les commandes sont prises par téléphone les mardi et mercredi de 8h30 à 12h00. -Livraison le lendemain de la commande. -Livraison gratuite pour les membres (coûts de la carte de membre 125$). -Frais de livraison de 7$ +tx et 4$ pour l'assemblage de la commande. -Livraison dans les limites de Rimouski, excluant Bic.
IGA Boulevard Jessop 418-723-1982	-Les commandes sont prises par téléphone les mardi et mercredi de 8h30 à 12h00. -Livraison le lendemain de la commande. -Livraison gratuite pour les membres (coûts de la carte de membre 125$). -Frais de livraison 7$ +tx et 4$ pour l'assemblage de la commande. -Livraison dans les limites de Rimouski, excluant Bic.
Métro, 2e rue 418-723-6941	-Il n'y a pas de prise de commande par téléphone. -L'épicerie doit être faite sur place. -Livraison du lundi au samedi. -Frais de livraison 8.50$ +tx. -Livraison dans les limites de Rimouski, excluant Bic
Métro, St-Germain(Nazareth) 418-722-0722	-Les commandes sont prises par téléphone le mardi matin vers 8h30 et livrées avant 17h00. -Frais de livraison 8.95$ +tx. -Possibilité de faire livrer son épicerie gratuitement le

	mercredi, si le panier est complété sur place. - Aucun minimum d'achat requis. - Livraison dans les limites de Rimouski, excluant Bic
Maxi, Carrefour Rimouski 418-723-0506	-Aucun service de prise de commande et de livraison
Super C, Citée des achats ☺ 418-723-9862	-Aucun service de prise de commande et de livraison
Marché Claudin Malenfant, avenue Sirois 418-723-3873	-Les commandes sont prises par téléphone en am et livrées le jour même. -Service offert 7/7 -Livraison pour commande de plus de 40$ au coût de 5$. -Livraison dans les limites de Rimouski (excluant Bic)
Épicerie de la Seigneurie Ste-Blandine 418-735-2655	-Les commandes sont prises par téléphone les jeudi et vendredi et sont livrées le jour même (si passées assez tôt en journée). -Coûts 5$ pour les commandes de moins de 50$. -Livraison gratuite pour commande de plus de 50$. -Livraison dans les limites de Ste-Blandine.
Épicerie Brillant, Bic 418-736-4331	-Les commandes sont prises par téléphone du lundi au vendredi de 10h00 à 11h30 et de 13h30 à 15h00. -Les commandes sont livrées le jour même. -Les frais de livraison sont de 3.45$. -Aucun achat minimum requis. -Livraison dans les limites du Bic.
Épicerie dépanneur Cô-Thé St-Fabien 418-869-2066	-Les commandes sont prises par téléphone 7jours/7 -Les frais de livraison sont de 2 $. -Livraison dans les limites de St-Fabien.
Magasin Coop St-Fabien 418-869-2171	-Les commandes sont prises par téléphone du lundi au samedi. -Livraison pour commande de plus de 25$.

	-Frais de livraison de 2$ pour le village et de 3$ pour les rangs ainsi que St-Fabien sur Mer.
Marché familial de St-Anaclet 418-723-3989	-Les commandes sont prises au téléphone du lundi au vendredi et livraison en am. -Frais de livraison de 2.50$ au village et de 3$ à 4$ pour les rangs. -Aucun achat minimum requis. -Livraison dans les limites de St-Anaclet.

Infos recueillies par

Linda Bérubé, août 2014

** sous toute réserve de l'information donnée par les employéEs et propriétaires des commerces ☺*